N°572 du 30 mars 2020-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.521.45.73

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 12e année

Déclaration du Chef de l'Etat sur le coronavirus

DENIS SASSOU N'GUESSO DÉCRÈTE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ASSORTI D'UN COUVRE-FEU D'UN MOIS

Dans cette déclaration à forte tonalité d'invitation à la discipline et d'engagement collectif, le Chef de l'Etat a qualifié le Covid-19 de principal ennemi qu'il faut combattre et vaincre. Pour y parvenir, Denis Sassou N'Guesso a décidé entre autres : l'instauration dans notre pays, de l'état d'urgence sanitaire ; le confinement à domicile de l'ensemble de la population, à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables ; l'interdiction de circuler sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des déplacements jugés essentiels ; la régulation des ventes sur les marchés domaniaux ; la mise en place d'un couvre-feu, de 20 heures à 5 heures du matin ; un fonds national de solidarité de 100 milliards de FCFA courant avril 2020. Autant de décisions dont la faisabilité exige des Congolais un comportement exemplaire.

Lire l'intégralité de la déclaration en page 3

LE PR RAOULT, JUGE « IMMORAL » DE NE PAS ADMINISTRER LA CHLOROQUINE AUX MALADES DU COVID-19 DÈS MAINTENANT

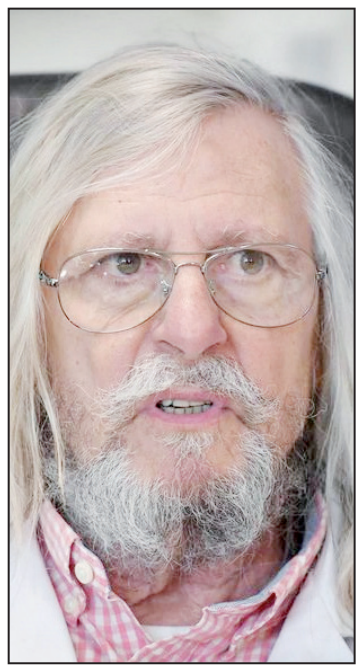

☞ 8

Coronavirus

QUAND LES COMMERÇANTS VÉREUX EN RAJOUTENT AUX MALHEURS DES CONGOLAIS

☞ 11

Nécrologie

JEAN CLAUDE GANGA S'EST ÉTEINT

☞ 15

Covid-19

LA CLASSE POLITIQUE S'INVITE DANS LE DÉBAT SUR LE CORONAVIRUS

☞ 5

Compte-rendu du Conseil des ministres du vendredi 27 mars 2020

DIX-NEUF CAS DE CORONAVIRUS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO, CE QUI ÉTABLIT QU'IL EXISTE À PRÉSENT DES CAS DE CONTAMINATION LOCALE DONT LE NOMBRE RESTE À PRÉCISER

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Vendredi 27 Mars 2020 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat. Deux (2) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir : Un (1) projet de décret portant approbation du Plan national de riposte à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) au Congo, au titre du Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement ; Des nominations aux titres respectifs du Ministère des Finances et du Budget et du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique.

I/- Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement.

Projet de décret portant approbation du plan national de riposte à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) au Congo.

Invitée par le Président de la République à prendre la parole, Mme Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, a rappelé aux Membres du Conseil des Ministres que si, dans un premier temps, l'épidémie a semblé épargner l'Afrique, celle-ci a enregistré son premier cas le 14 février 2020 en Egypte. A la date du 24 mars 2020, environ 395.000 cas ont été notifiés à travers le monde. Le bilan global de la pandémie établit que près de 104.000 personnes en ont guéri, tandis que 17.454 en sont décédées, soit un taux moyen de létalité (c'est-à-dire le nombre de décès par rapport au nombre de cas déclarés) de 4,35%.
Le continent africain a enregistré à ce jour 1211 cas, qui touchent 42 pays sur 54. Leur grande majorité est constituée de cas importés des pays à risque.

C'est dans ce contexte que notre pays a élaboré et mis en œuvre un plan de préparation pour éviter l'importation de ladite pandémie. Il a été ainsi réalisé les actions principales suivantes : le confinement des voyageurs en provenance des pays à risque ; la mise sur pied du Centre des Opérations d'urgence de santé publique (COSUP) ; la dotation en équipements de surveillance des points d'entrée (caméras thermiques et thermo flash), ainsi que l'acquisition des équipements et intrants nécessaires au diagnostic et au travail de laboratoire.

Cette première phase a permis une sensibilisation de masse du public ainsi que la réalisation des actions suivantes :

- Renforcement de la surveillance épidémiologique et la gestion des cinq (5) plus importants points d'entrée (aéroports de Maya-Maya de Brazzaville et Agostinho-Neto de Pointe-Noire ; Beach de Brazzaville, Port autonome de Pointe-Noire, frontière terrestre de Tchamba-Nzassi dans le département de Pointe-Noire) ;
- Mise en quarantaine collective ou individuelle des voyageurs en provenance de pays à haut risque ;
- Mise en place du dispositif de dépistage et de confirmation au Laboratoire National de Santé Publique de Brazzaville ;

En dépit de ces mesures conservatoires, notre pays avait jusqu'ici notifié quatre (4) cas testés positifs. Les patients concernés ont été placés sous traitement. Il s'agissait exclusivement de cas importés.
C'est donc cette situation grave qui amène le Conseil des Ministres à examiner le plan et les actions soumis ce jour à son examen. Ce plan est la conséquence des déclarations par le Gouvernement des cas de Covid-19 au Congo notifiés les 14, 18 et 21 mars 2020. Il est également la suite logique de la déclaration du coronavirus Covid-19 comme pandémie par le Dr Tedros Adhanom GHEBREYESUS, Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le 13 Mars 2020.
Compte tenu de cette évolution rapide, le Gouvernement a donné un caractère flexible et réactif à son plan de riposte. Ainsi, les deux phases suivantes, à exécuter de manière concomitante ont été identifiées, et se déclinent ainsi qu'il suit :

- Mise en œuvre d'activités de réponse, avec des cas dont le nombre serait compris entre 1 et 50 ;
- Mise en œuvre d'activités de réponse renforcées et de résilience, pour un nombre de cas supérieur à 50.

Le coût global du plan de riposte au Covid-19 a été arrêté à la somme de vingt et un milliards neuf cent quatre-vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cent (21.982.294.000) francs CFA, duquel il faut retrancher la somme de 841.000.000 de frs CFA déjà mobilisée par le Gouvernement. Ainsi, le besoin de financement est établi à la somme de 21.141.294.000 de francs CFA.

Prenant la parole, M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a informé le Conseil des Ministres que certains partenaires ou sociétés de la place ainsi que des bonnes volontés voulant aider l'Afrique, ont bien effectué des dons qui viennent en appui de l'effort de l'Etat quant au financement des activités à mener dans le cadre de ce plan de riposte. Il en est ainsi de :

- La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) à hauteur de cinq cent (500.000.000) millions de frs CFA ;
- La société RAGEC, à hauteur de 40 millions de frs CFA ;
- M. Jacques Mâ, PDG de la société chinoise Ali-Baba, qui a effectué un don important de matériel médical à tous les pays membres de l'Union Africaine. Le lot qui revient au Congo sera réceptionné à Brazzaville dans les tous prochains jours ;

Enfin, le Premier Ministre a indiqué que le Gouvernement chinois a, pour sa part, confirmé aux autorités congolaises le principe d'un don, lequel sera disponible dans les prochains jours.
Poursuivant son propos, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a présenté un bilan d'étape des premières mesures prises depuis l'annonce du premier cas de Covid-19 dans notre pays, ce dont le Conseil des Ministres a pris bonne note.

Invité à son tour par le Président de la République à prendre la parole, M. Gilbert ONDONGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public, a présenté les premières conclusions des réflexions de la « Task Force » mise en place par le Chef de l'Etat.
Il en ressort que la survenance de la pandémie dite du Covid-19 ainsi que les implications des premières mesures prises par les pouvoirs publics pour la combattre, ont profondément modifié les grands équilibres économiques de notre pays. Cette situation va vraisemblablement aggraver les difficultés auxquelles le Congo doit faire face.

Les paramètres et hypothèses qui ont sous-tendu l'adoption du budget de l'Etat exercice 2020, lui-même élaboré avant la survenance de cette crise, ne sont plus d'actualité. Cet état de fait oblige à une révision totale de la politique économique et financière menée par notre pays. C'est pourquoi, le Conseil des Ministres demande au Gouvernement de préparer dans les meilleurs délais un collectif budgétaire qui sera soumis aux Chambres du Parlement, afin de prendre en compte cette nouvelle donne et ses implications.

Poursuivant leurs travaux, les Membres du Conseil ont été informés par Mme le Ministre MIKOLO de l'apparition de nouveaux cas de Covid-19 dans notre pays.

Ainsi, le Conseil des Ministres constate ce jour la confirmation de nouveaux cas de Covid-19 au Congo. Il s'agit de quinze nouveaux cas, ce qui porte le total des cas de coronavirus à dix-neuf (19) en République du Congo. Il semble également établi qu'il existe à présent des cas de contamination locale, dont le nombre reste à préciser.

Ainsi, et devant la gravité de la situation que vit notre pays du fait de l'accélération de cette pandémie, le Conseil des Ministres a été informé par Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, de sa décision de s'adresser à la Nation et au Peuple congolais dans les vingt-quatre heures qui viennent.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant approbation du plan national de riposte à l'épidémie de coronavirus (Covid-19) en République du Congo.

II/- Nominations.

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes.

Ministère des Finances et du Budget.

M. Théodore IKEMO est nommé Directeur Général de la Caisse Congolaise d'Amortissement.
Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique.

M. Louis-Marc SAKALA, Ingénieur en informatique et Génie des Télécommunications, est nommé Directeur Général de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE) ;

M. Yves CASTANOU est nommé Directeur Général de CONGO TELECOM.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 12h45.

Fait à Brazzaville, le 27 Mars 2020

Thierry Lézin MOUNGALLA,
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du Gouvernement.

DECLARATION DE SON EXCELLENCE DENIS SASSOU-N'GUESSO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR LE COVID-19

Brazzaville, ce 28 mars 2020

Mes Chers Compatriotes,

Depuis trois mois, l'humanité entière est ébranlée par un virus, appelé COVID-19.

Du nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de la planète terre, aucun pays n'est épargné ou ne sera épargné, affirment les scientifiques.

Aujourd'hui, les personnes contaminées recensées à travers le monde se comptent par certaines de milliers et les morts par milliers.

Toutes les grandes puissances économiques mondiales se disent désormais en guerre contre le COVID-19. Et, le mal est là, toujours agressif et encore souvent mortel. Il résiste farouchement et s'étend chaque jour un peu plus.

Le COVID-19 est désormais le principal ennemi à combattre et à vaincre. Il mobilise toutes les énergies et a pris le dessus sur tout, dans le monde.

Et pourtant, trois mois seulement avant, nombre de dirigeants dans beaucoup de pays et même ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé ne se faisaient pas à l'idée que le nouveau coronavirus deviendrait très vite une pandémie, décimant des milliers de vies et créant le chaos à travers tous les continents.

Très Chers Compatriotes,

Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, le nouveau coronavirus, ce mal absolu, est encore là, bien là. Il continu de gagner du terrain.
Peu à peu, il s'installe dans notre pays. Les dernières statistiques font état de 19 personnes contaminées, dûment recensées sur le territoire national.

L'histoire qui s'écrit sous nos yeux nous enseigne que si nous ne nous mettons pas en ordre serré de bataille, dès à présent, le mal va vite percer nos lignes de défenses et se répande comme une traînée de poudre sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, ***Mes Chers Compatriotes,*** je vous engage tous à mener le combat contre le COVID-19.

Pour ce combat-ci, ce ne sont pas seulement nos services de santé et nos forces de défense et de sécurité qui doivent monter seuls au front. C'est tout le peuple qui doit se porter en première ligne pour arrêter net la progression de l'ennemi, le COVID-19.

Voilà pourquoi, en ce jour, samedi 28 mars 2020, j'invite solennellement toutes les Congolaises et tous les Congolais à prendre une part active au combat déjà en cours contre le COVID-19.

Nous allons tous combattre pour que le coronavirus ne se propage pas

partout dans le pays, n'atteigne pas un grand nombre d'entre nous et ne détruise pas plusieurs vies sur notre territoire.

Nous allons tous combattre pour préserver chaque vie humaine menacée.

Nous allons tous combattre pour sauver notre économie et notre société de la noyade consécutive au règne de la pandémie de COVID-19.
Nous allons tous combattre pour que le pays reste débout et poursuive avec hardiesse sa marche vers le développement.

Nous allons tous combattre pour que l'engagement triomphe sur le fatalisme, que la responsabilité triomphe sur l'inconscience et que l'organisation triomphe sur le peur.

Congolaises, Congolais,

On ne va pas au combat, on ne mène pas le combat, on ne gagne pas le combat, sans règles strictes à observer, sans détermination inébranlable et sans discipline de fer. A la vérité, l'observance de toutes les règles édictées, la détermination et la discipline de tous forment l'essentiel du combat. Combattre pour soi, combattre pour nous tous, c'est avant tout s'y conformer.

Tout cela appelle es sacrifices. Le combat en vaut la chandelle, auraient dit nos ancêtres.

A partir de maintenant, notre vie ne peut plus être pareille à celle d'il y'a un mois.

Depuis le 14 mars dernier, sur mes instructions, le Gouvernement met progressivement en place des mesures de prévention et de protection du pays et de son peuple contre la pandémie de COVID-19.

Les dernières en date étant :

- la fermeture des lieux de culte ;
- la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire général, technique et professionnel, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés ;
- la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et Caves ;

- L'interdiction des réunions ou rassemblements de plus de 50 personnes ;

- La célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux (mariages, veillées mortuaires, etc…)

- La fermeture jusqu'à nouvel ordre e toutes les frontières terrestres, fluviales, maritimes et aériennes sauf pour les navires et vols cargos.

- le réquisitionnement de certaines formations sanitaires dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la Cuvette.

En tenant compte de la virulente manifestée du COVID-19, que nous pouvons observer au travers des médias du monde, il nous faut aller plus loin , pour espérer gagner le combat, sans trop de pertes en vies humaines.

Après avoir consulté le Président du Senat, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Chef du gouvernement, le Président de la Cour constitutionnelle, le Président de la Cour suprême et des éminents scientifiques :

Je décide, en votre nom à vous tous, pour les trente jours à venir, avec effet à compter du mardi 31 mars 2020, ce qu'il suit :

- l'instauration, dans notre pays, de l'état d'urgence sanitaire ;
- le confinement à domicile de l'ensemble de la population, à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables ;
- l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire nationale, à l'exception des déplacements jugés essentiels ;
- la fermeture de tous les lieux de vente autres que ceux des aliments et des produits essentiels ;
- la régulation des ventes sur les marchés domaniaux ;
- la mise en place d'un couvre-feu, de 20 heures à 5 heures du matin ;
- la mobilisation générale des forces de défense et de sécurité afin de faire respecter sans faille l'ensemble de ces décisions ;
- la création d'un Fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises, la compensation des pertes de revenus des actifs et l'aide aux personnes vulnérables. Ce fonds doit mobiliser au moins 100 milliards de francs CFA courant avril 2020.

Congolaises, Congolais,

Mes Chers Compatriotes,

Pour mener à bien ce combat dans lequel nous sommes dorénavant tous engagés, j'ai mis en place :

- la Coordination nationale de gestion de la pandémie de COVID-19 ;
- la Task-force sur l'impact économique et social du COVID-19
- le Comité national de la riposte à la pandémie de COVID-19 ;
- et le collège des experts.

Sous mon autorité, la Coordination nationale se charge de définir et de faire exécuter des politiques et mesures de nature à préserver les vies humaines et à atténuer les préjudices des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

La Task-force prendre régulièrement la mesure exacte des effets économiques et sociaux résultant du contexte dans lequel nous nous trouvons. Elle proposera des solutions d'amortissement des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

Le Comité national de riposte prend en charge tous les aspects sanitaires, partant de la prévention au traitement des malades.

Le Collège des experts, composé des scientifiques et autres experts dans différents domaines de la vie donnera à la Coordination nationale des avis sur les mesures prises et celles à prendre.

Peuple Congolais,

Au-delà de l'efficacité des institutions et des décisions, il y'a votre comportement. Il doit être exemplaire. La santé, et peut-être même la vie, de chacun et de tous en dépend.

Vive la responsabilité !
Vive la solidarité !
Vive la République.

LES COMMUNAUTÉS URBAINES SONT L'OMBRE D'ELLES-MÊMES

Outre le département, la commune, l'arrondissement, le district, le quartier et le village, le Congo a introduit depuis 2003 dans l'organisation administrative du territoire, une autre entité administrative dénommée communauté urbaine. Elle est placée sous l'autorité d'un administrateur-maire nommé par décret présidentiel. Malheureusement, force est de constater que ces communautés urbaines sont restées l'ombre d'elles-mêmes ainsi qu'on le constate. D'un niveau approximatif, certains administrateurs-maires nommés, passaient le plus clair de leur temps à ne signer que des actes de naissance et à se prélasser dans des hôtels à Brazzaville ou dans leurs luxueuses maisons construites dans leurs districts respectifs.

Pourtant, ces communautés urbaines ont été créées pour préparer et assurer les conditions nécessaires à leur érection en commune. Car le Congo ne disposait jusqu'à une date encore récente que de six communes à savoir : Mossendjo, Dolisie, Nkayi, Pointe-Noire, Brazzaville et Ouesso. Conscient de ce retard criant et mu par la volonté de moderniser et de développer l'intérieur du Congo, le gouvernement s'était résolu à ériger certaines localités en communautés urbaines placées sous la direction des administrateurs-maires.
Dans l'article 105 du décret portant fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales, il est prescrit à l'administrateur-maire entre autres missions : de prendre toutes les mesures relatives à l'entretien des voiries, espaces et bâtiments publics, créer et entretenir des espaces verts, procéder chaque année au recensement administratif des personnes imposables. La liste est loin d'être exhaustive.
Dans la presque totalité de ces communautés urbaines, les administrateurs-maires nommés, n'ont servi à rien.

Un hôpital d'une communauté urbaine envahi d'herbes

Ils ont été inexistants et inactifs, manquant d'initiative et du sens d'organisation. De notoriété publique, qu'ils dirigent une communauté urbaine riche ou pauvre, ces administrateurs-maires sont astreints à l'obligation du résultat qui exige d'eux : vision, ambition, volontarisme, bonne gouvernance locale, ouverture d'esprit, humilité, dynamisme et probité.
En gros, l'administrateur-maire doit être sur le terrain de l'action et non gérer sa localité à partir du prisme déformant de son bureau. L'enquête bien qu'exploratoire entreprise dans certaines communautés urbaines permet de se rendre compte de l'inefficacité ostentatoire de ceux à qui incombe administrativement la responsabilité de gérer ces entités. En guise d'illustration, les voiries n'existent presque pas, les infrastructures sanitaires sont envahies d'herbes au point d'y organiser une partie de chasse et bien d'autres bâtiments officiels sont dans un état d'abandon total. Tous ces administrateurs-maires justifient leur apathie notoire par le manque de moyens, alors qu'ils en ont eu pendant des années. En rappel, chaque communauté urbaine recevait régulièrement, une subvention mensuelle d'environ 20 millions de FCFA pour le fonctionnement et l'assainissement. Car, la tutelle savait pertinemment que cette entité administrative doit avoir des ressources susceptibles de garantir à terme, les conditions d'une libre administration. Ce qui revient à dire qu'avant d'évoquer le problème de moyens, il faut au préalable justifier les subventions qui ont été reçues.
Et bien plus, le premier ministre, Chef du gouvernement Clément Mouamba venait de faire du premier samedi de chaque mois, une journée d'assainissement de l'environnement dans les administrations et autres lieux publics comme les marchés. On ne comprend pas pourquoi, ces autorités locales ne profitent pas de cette journée pour assainir les édifices de l'Etat en se servant des fonctionnaires qui évoluent à la mairie et à la sous-préfecture à qui la communauté urbaine rend compte. Dans la configuration actuelle et au regard de ses attributions, l'administrateur-maire est un personnage-clef de développement de la communauté urbaine. Il est en effet, au cœur de bien de préoccupations et d'attentes de leurs populations. La gestion citoyenne des communautés urbaines est un exercice à la fois novateur et complexe qui nécessite un investissement humain de tous les instants mais aussi et surtout une bonne organisation.
Ainsi, près de 17 ans après la création des communautés urbaines, le bilan est totalement catastrophique tant au plan politique, organisationnel que de la gouvernance. Dans l'ensemble, les administrateurs-maires choisis n'étaient pas à la hauteur de leurs tâches. Les uns attribuent cet échec au niveau approximatif qu'accusent certains administrateurs-maires. Ces derniers n'avaient pas compris la place qu'ils occupaient dans le développement de la ville mais aussi le rôle de manager qui leur incombait de droit. Ils avaient tout simplement retenu dans l'exercice de leur fonction, le bénéfice pécuniaire que ces communautés urbaines devaient leur procurer. Tandis que d'autres attribuent ce bilan catastrophique au manque de moyens financiers, alors qu'elles en recevaient dans le cadre des subventions prévues à cet effet.
A bien voir les choses, l'expérience des communautés urbaines a plus profité aux administrateurs-maires qu'à la population. C'est ici l'occasion de tirer les leçons qui s'imposent. Le gouvernement devra dorénavant prendre toutes les dispositions prévues en matière de nominations des cadres aux hautes fonctions de l'Etat pour ne plus tomber dans les mêmes erreurs. Le Congo s'est doté d'une Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) pour produire des cadres de haut niveau, destinés à gérer ces entités administratives. Cet établissement de l'Université Marien Ngouaba devrait en principe constituer le creuset des cadres à promouvoir. Certes, la promotion des militants n'est pas en soi une mauvaise option à condition que leur choix obéisse au profil de la fonction.

Patrick Yandza

NECESSITÉ DE TROUVER DES SOLUTIONS SUR LE PHÉNOMÈNE DES « BÉBÉS NOIRS »

Une journée scientifique sur le phénomène des « Bébés noirs » vient de se tenir à Brazzaville, en vue d'interpeller le public et les politiques sur la mutualisation et l'intensification des efforts pour trouver des solutions idoines à ce fléau.

Cette journée scientifique a eu pour but d'éclairer la société congolaise, non seulement sur les effets de ce phénomène, mais aussi de proposer par le biais des chercheurs, des approches de solutions pour son éradication et la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes déviants, a indiqué le directeur de cabinet du ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, M. Jean-Claude Boukono.
« *Nous sommes sans savoir que ce phénomène ne touche pas seulement les populations des quartiers périphériques des grandes agglomérations de notre pays, mais aussi met à mal nos valeurs sur le vivre ensemble dans la quiétude et la cohésion sociale, chères au Président de la République*», a-t-il souligné. Pour lui, ce phénomène est la résultante des jeunes désœuvrés qui ont préféré abandonner les valeurs sociales pour se livrer à des actes déviants, semant la terreur dans les quartiers et mettant en danger les paisibles citoyens.
De son côté, le directeur du Centre de recherche et des études en sciences sociales et humaines (Cressh), M. Guy Moussavou, initiateur de cette journée, a mis en évidence les préoccupations de sa structure sur le phénomène « Bébés noirs ». « *Ce fléau interpelle les pouvoirs publics, la société civile et toute la société congolaise sur la nécessité de trouver des réponses appropriées pour que règne la quiétude dans l'ensemble des quartiers des grandes agglomérations du pays* », a-t-il dit.
D'après les résultats de son enquête sur ce phénomène, M. Marcel Mambou, agent du Cressh, a énoncé les raisons qui poussent ces jeunes à poser des actes inciviques. Il y a le manque d'affection et la pauvreté des parents, le manque de soutien financier auquel sont confrontés de nombreux orphelins.
Il a précisé que la tranche d'âge de ces jeunes varie entre 12 et 17 ans, garçons comme filles. « *Pour arrêter ces actes de banditisme, les « Bébés noirs » demandent aux autorités de les occuper en leur donnant du travail notamment après des formations, pour leur réinsertion sociale* », a dit M. Mambou.
La journée scientifique sur le phénomène des « Bébés noirs » a porté sur plusieurs thèmes, entre autres « L'impact de l'éducation dans le processus de l'éradication du phénomène « Bébés noirs», «*Perspectives de prise en charge psychologique et socioprofessionnelle* » et «*La pédagogie salésienne comme système préventif à la délinquance juvénile*». Cette journée s'est inscrite dans le prolongement du premier acte, tenu il y a deux ans sur le thème « *Le phénomène Bébés noirs : causes des manifestations et approches de solutions* », a-t-on rappelé.

Gulit Ngou

Covid-19

LA CLASSE POLITIQUE S'INVITE DANS LE DÉBAT SUR LE CORONAVIRUS

La pandémie du covid-19, contre laquelle l'humanité toute entière se bat depuis plus d'un trimestre pour s'en débarrasser, semble défier aussi bien la communauté scientifique internationale que les Etats. Aujourd'hui, la classe politique congolaise donne sa voix dans la recherche de solutions idoines. Dans l'ensemble, les déclarations des partis et des plateformes politiques, des individualités toutes tendances confondues, convergent vers l'idéal partagé de voir le pays s'en tirer vite et bien. Malheureusement, cela se fait dans la plus complète cacophonie, parce que leurs prises de position sont fortement politisées.

La confirmation du premier test positif au coronavirus au Congo et la prise des mesures barrières par le premier ministre Clément Mouamba qui s'en sont suivies n'ont pas laissé la classe politique indifférente. Le 18 mars 2020, à la faveur du 43ème anniversaire de la mort du fondateur de cette formation politique, Marien Ngouabi, les dirigeants du PCT se sont imposés les restrictions gouvernementales censées stopper la propagation du virus au niveau local. « *Cette fois-ci, c'est un monde restreint, nous sommes menacés par la pandémie de coronavirus. Il faut éviter les foules et les rassemblements populeux. Le coronavirus constitue une très grave menace. Nous nous sommes conformés aux directives du gouvernement. Voilà pourquoi, il y a un public léger* », déclarait le secrétaire général, Pierre

Pierre Moussa (PCT)

Moussa. Le relais de la sensibilisation est pris dans les quartiers, les villages, les districts et les départements. Des députés à l'instar de Ferréol Gassackys, Romy

Claudine Munari (FOC)

Oyo, Ninon Gouamba ou l'association pour la reconstruction et le développement social du Pool (ARDSP) de Didier Clotaire Boutsindi, des autorités locales décentralisées et déconcentrées ne sont pas en reste.

Aucun mal n'est éternel

De son côté, la Fédération de l'opposition congolaise (FOC) que dirige Claudine Munari, tout en déclarant qu'aucun mal n'est éternel affirme qu'elle ne versera pas dans l'irresponsabilité en pareille circonstance. «*La Fédération de l'opposition congolaise, au sein de laquelle des personnalités éminentes ont exercé des responsabilités institutionnelles de haut niveau au sein de l'Etat, ne versera pas dans la quérulence avec un doigt accusateur. En d'autres circonstances, la Fédération s'est toujours refusée, même à la crête de nos désaccords et de l'expression de nos critiques jugées acerbes ou radicales, de prendre le chemin de l'irresponsabilité. Ce chemin n'a jamais été le nôtre et ne le deviendra pas sous le siège du covid-19. Pour autant, il est de notre devoir de rappeler au gouvernement que tous les regards des congolais convergent vers lui. A juste titre, parce qu'il est la seule institution disposant des leviers d'action pour faire face à cette crise de santé publique mondiale. De leurs voix inaudibles, les congolais attendent du gouvernement un sursaut d'engagement à protéger leur vie* ».

Honoré Sayi (UPADS)

Alors que d'aucuns s'attendaient à ce que la présidente de la FOC déconstruise la politique gouvernementale par rapport à cette crise sanitaire planétaire comme à son habitude, Claudine Munari encourage plutôt le gouvernement à appliquer les mesures annoncées et celles ayant fait leurs preuves ailleurs. L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) est montée elle aussi au créneau. La voix de cette formation politique a été portée par son porte-parole Honoré Sayi. Selon lui : « *autant l'U.PA.D.S salue les nouvelles mesures prises par le gouvernement, autant elle s'interroge sur les mesures d'accompagnement qui devraient en découler. En effet, la fermeture désormais effective des restaurants, bars-dancings, boîtes de nuit, VIP et/ou Caves, établissements commerciaux qui emploient un nombre important de salariés au Congo, a pour conséquences immédiates l'augmentation du nombre de chômeurs, le durcissement de la crise économique, la faillite de certaines entreprises* ».

En clair, l'UPADS demande au gouvernement de prendre des mesures compensatrices au profit des tenanciers des établissements fermés, la désinfection des espaces à haute fréquentation humaine, l'accès aux différents marchés des seuls vendeurs de produits de première nécessité, l'ouverture périodique des marchés en accord avec les maires et les comités de marchés, la constitution prévisionnelle des stocks de médicaments, des solutions hydro-alcooliques et leur distribution gratuite aux populations ainsi que la dotation en masques.

Dans sa réaction à cette déclaration de l'UPADS, le porte-parole du PCT n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. Il l'a qualifiée de démagogique et de polémique. En effet, Parfait Iloki en appelle à une trêve politique en ces temps critiques. « *La situation est suffisamment grave pour que des hommes politiques se laissent aller à la démagogie. Le gouvernement l'a prise à bras le corps et la task force mise en place, travaille. Nous ne doutons pas de la capacité du gouvernement et des pouvoirs publics à trouver des solutions idoines y compris des mesures compensatoires qui devraient être discutées non pas par des hommes politiques, mais par des responsables patronaux*», indique-t-il.

Hostile à la polémique stérile, la Convention des partis républicains (COPAR) alterne entre plateaux de télévisions et descentes sur le terrain, pour sensibiliser les populations aux gestes barrières pour éradiquer le covid-19. Face à une population exposée à cette maladie qui évolue de manière sournoise, le secrétaire permanent Julien Euloge Libota estime que la seule et bonne réaction pour contenir la progression, c'est le confinement. « *Ailleurs, il a été même brutal pour stopper la progression et réduire la propagation. Les gens ne s'approprient pas la dangerosité du covid-19, malgré les mesures prises par le gouvernement. Les Congolais ne sont pas assez avisés et sensibilisés. Encore que même s'ils étaient suffisamment informés, le réflexe humain de liberté fera que le citoyen prenne ces mesures comme de la prison, pour justifier sa tendance à sortir* ». La COPAR qui n'a d'autre choix que d'appuyer les mesures gouvernementales, promet d'intensifier la sensibilisation pour protéger les populations. Mais elle s'interroge sur l'effet de son action, si elle n'est appuyée par les autres forces vives et le gouvernement, seul détenteur de toute la logistique.

Ernest Otsouanga

Océan du Nord

La société Océan du Nord est désormais aussi sur les trajets Brazzaville - Sibiti et Brazzaville - Impfondo / Bétou

Pour les usagers de **Brazzaville – Pointe-Noire** les agences disponibles sont:

Agence de Mikalou, 1 rue Ango (Avenue de la Tsiemé

Agence Angola Libre, Avenue de l'OUA face Commissariat central Makélékélé

Agence de Moukondo-Mazala face à SNE

Agence de Moungali, 131 avenue des 3 martyrs non loin de Yoka Bernard

Pointe-Noire – Brazzaville

Agence Kouinkou, arrêt Zango
Agence OCH, avenue des bord-bord non loin du château

Agence Voungou, avecnue de la liberté, arrêt étage

Agence de Tié-Tié, arrêt Savon, non loin de la station SNPC

Contact :

05 728 88 33
06 627 66 40

Pierre Ngolo à propos des mesures contre le COVID-19

« IL FAUT QUE L'AUTORITÉ DE L'ETAT S'EXERCE RÉELLEMENT »

Une réunion a regroupé le 25 mars 2020 au siège du Parlement, les membres du bureau et des commissions du Sénat et une délégation du gouvernement conduite par le premier ministre Clément Mouamba. Organisée à l'initiative du président de cette institution Pierre Ngolo, ladite rencontre a permis au gouvernement, de fixer l'opinion sur certaines préoccupations liées à la pandémie du Coronavirus. Dans cette même optique, le président de la première chambre du parlement a interpellé l'exécutif sur la rigueur dans la mise en œuvre de ses mesures barrières.

Clément Mouamba répondant aux questions du bureau du Sénat

Les préoccupations du Sénat énoncées par le premier secrétaire du bureau de cette institution Julien Epola, ont porté sur la corrélation entre le Fonds sur le Coronavirus de 1.500.000.000 de F CFA mis en place par le gouvernement et les besoins réels liés à la pandémie, ainsi que les différentes affectations faites de ce montant ; la mise en place d'un comité scientifique composé de sachants aux spécialités diverses tels que les infectiologues, les biologistes, les géologues, les médecins, les pharmaciens, les laborantins, les épidémiologistes, les spécialistes en santé publique et en communication, les psychologues etc.

Les membres de la Chambre haute du Parlement se sont également interrogés sur la capacité réelle du Congo à dépister et à détecter les cas suspects ; la situation des quatre cas détectés et l'effectif des personnes mises en quarantaine, ainsi que le niveau de leur prise en charge ; les mesures d'accompagnement des structures commerciales dont les activités sont suspendues et les mesures compensatoires prévues à leur endroit; la qualité, la quantité et l'équipement du personnel soignant et des structures réquisitionnées à cet effet; l'approvisionnement en médicaments essentiels et en équipements médicaux.

Entre autres questions soulevées au cours de cette rencontre, la situation des 200 millions mis à la disposition de l'ambassade du Congo en Chine pour soutenir les étudiants congolais en difficulté; celle de certaines mesures barrières qui ne sont pas observées notamment dans les marchés, les transports en commun, les lieux publics où la distanciation sociale par exemple n'est pas observée, malgré les recommandations du gouvernement.

Les charges liées au coronavirus estimées à plus de 22 milliards de FCFA

Répondant à quelques- unes de ces préoccupations, le premier ministre Clément Mouamba a déclaré à propos de l'affectation des Fonds sur le Coronavirus dont il est l'ordonnateur, que 400 millions de F CFA ont déjà été mis à la disposition du ministère en charge de la santé et de la population deux jours avant cette rencontre. Il a par ailleurs annoncé la poursuite immédiate des décaissements, en faveur des autres ministères impliqués dans la gestion de la pandémie du Coronavirus.

Ce Fonds créé le 14 mars 2020 et alimenté trois jours après à hauteur de 1.500.000.000, est géré par un régisseur du trésor public. « *Ce montant est sous contrôle* », a rassuré le chef du gouvernement. Il a en outre relevé que ladite somme ne correspond pas aux besoins réels exprimés par ces différents ministères. « *Les évaluations que nous faisons aujourd'hui par rapport à la connaissance de la pandémie, de toutes les conséquences et de tous les partenaires concernés pour mieux traiter les questions qui se posent dépassent les vingt-deux milliards de FCFA»*, a-t-il précisé. A propos du comité scientifique, le premier ministre qui considère cette préoccupation comme une proposition, a annoncé la publication prochaine, d'un texte formalisant la création du comité scientifique déjà existant.

Le COVID 19 continue son expansion

Prenant le relais du premier ministre, la ministre de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo a commencé par présenter la situation actuelle de la pandémie dans le monde et en République du Congo. En effet a-t-elle fait savoir, le COVID 19 continue son expansion à travers les cinq continents de la planète. Les données au 24 mars 2020 dans le monde font état de plus de 190 Etats dans le monde touchés par la maladie, 334.981 cas confirmés et près de 14.652 décès, soit un taux de létalité de 4,4%. Dans la région africaine, on note aujourd'hui 43 pays touchés pour 1210 cas et 26 décès, soit un taux de létalité de 2,6%. Plus de 2 milliards d'humains sont actuellement en confinement dans le monde.

Suite page 7

Humeur

VIVRE EN CES TEMPS DE CORONAVIRUS

Dans un pays très je-m'en-foutiste, il est tout de même étonnant de constater que nous sommes tous fortement préoccupés par l'exceptionnelle menace que constitue la maladie à coronavirus. Nos compatriotes rivalisent en effet en expressions plus pathétiques les unes que les autres, pour désigner ou décrire le terrible agent pathogène ou pour agonir d'injures le monstrueux virus. Certains compatriotes n'hésitent pas à mettre en exergue le caractère diabolique du virus mortel, appelant à des séances d'exorcisme dont l'action, à les entendre, serait décisive. D'autres donnent l'impression d'appeler de leurs vœux une véritable guerre avec un impressionnant déploiement d'armes terrifiantes et même de destruction massive, contre des ennemis pourtant invisibles. Sur ce plan quelque peu ludique, la guerre semble totale et de toute évidence, l'on n'en ferait qu'une bouchée du virus fatal.

Cependant, ce combat ressemble à un combat d'arrière-garde, tant il est déconnecté d'une réalité particulièrement ravageuse où le coronavirus, à quelques longueurs à vol d'oiseau tue sans discernement, sans faire dans le détail. En l'occurrence, notre comportement n'est pas celui qu'on attendrait dans pareille circonstance, car le virus tant redouté n'a que foutre de nos injures. Pour y faire face, nous devons changer de fond en comble notre logiciel comportemental quotidien, en rapport avec les mesures barrières édictées par les autorités.

Je n'ai pas résisté au devoir de vous faire partager une correspondance qu'un ressortissant africain installé en Italie a adressé à frères restées sur le continent noir. L'extrait suivant que j'ai choisi à dessein, illustre tout le drame que vivent les italiens et qui pourrait demain devenir notre lot quotidien si nous n'y prenons garde.

« *Vivant à Milan en Italie, je me vois dans l'obligation de vous expliquer comment est la vie dans cette ville pendant ces jours difficiles et comment dois-je penser que vous devriez apprendre des erreurs et de leurs conséquences que nous vivons ici. Nous sommes actuellement en quarantaine. Il nous est formellement interdit de descendre dans la rue et la police, constamment en mouvement, se charge d'interpeler quiconque oserait se retrouver hors de son domicile. Tout est fermé…commerces, centres commerciaux, magasins, toutes les rues sont sans mouvement, donnant ainsi un véritable effet de fin du monde. L'Italie, le pays de la vie, s'est transformé en un sombre pays de guerre. C'est un fait que je n'aurais jamais pensé vivre un jour, un cauchemar que personne n'aurait pu imaginer même dans ses rêves négatifs les plus fous.*

Les gens sont confus, tristes, anxieux et impuissants, et souvent ne comprennent pas comment cette réalité leur a été imposée et quand cet intermède cauchemardesque prendra fin. La grosse erreur était qu'au début du premier hit, les gens continuaient de vivre leur vie comme d'habitude et descendaient allègrement dans la rue pour travailler, se divertir. Ils se comportaient comme dans une période de vacances, en multipliant réunions et banquets avec des amis. Tout le monde avait tort et vous aussi. Je vous en prie, faites attention. Ce n'est pas une blague. Protégez vos parents et vos proches. Environ 200 personnes meurent ici chaque jour, non pas parce que la médecine à Milan n'est pas bonne (c'est l'une des meilleures au monde), mais plutôt parce qu'il n'y a pas de place pour tout le monde! Les médecins choisissent qui mourra. Donc ne sortez pas dans des endroits bondés. Restez plus longtemps à la maison pendant cette période. Ecoutez les directives du gouvernement. Ne vous blottissez pas. Bénéficiez d'un traitement préventif et apprenez des erreurs des autres. En Italie, tout le pays est isolé, ce qui signifie que 60 millions de personnes sont en quarantaine. La situation est sérieuse. Il y a 15 jours, le nombre total de cas en Italie était de 270, aujourd'hui il est de plus de 17.000 cas. Tirons des leçons de la situation italienne.

20 février : 3 cas
22 février : 62 cas et 2 morts
8 mars : 5883 cas et 233 décès
10 mars : 9172 cas, 433 décès
13 mars : 17.660 cas et 1266 décès».

A méditer

Paul René Di Nito

Exécution des mesures anti Covid-19

LE RECOURS A LA CONTRAINTE NE SERA PAS UN PIS-ALLER

A l'instar des gouvernements de la plupart des pays de la planète confrontée à la pandémie du COVID-19, le nôtre a également pris une série de mesures dont l'éventail va de la fermeture des établissements scolaires et universitaires à l'interdiction des manifestations publiques en passant par la fermeture des frontières et à la mise en quarantaine des personnes en provenance des pays à risques. Ces mesures visent, naturellement, à contrer la propagation du virus dans notre pays. L'opinion, dans sa globalité, a apprécié à sa juste valeur l'initiative gouvernementale, ce d'autant que la virulence du coronavirus ne laisse plus personne indifférent. Loin s'en faut ! Car il y va de la vie de millions de personnes. Cependant, il y a un profond et inquiétant hiatus entre la conscience de cette dangerosité et la pratique de la population qui devrait la refléter.

Le gouvernement, dans ces conditions, a l'impérieux devoir d'assurer et de renforcer le contrôle de l'exécution des mesures qu'il énonce. Il est une vérité que dans toute société, on rencontre des personnes qui adhèrent facilement au minimum d'organisation qu'elle se donne en vue de faciliter la vie dans une collectivité. Mais il en existe autant qui sont retors et se prêtent avec peine à ce minimum d'organisation.

Souvent, il faut le spectre de la contrainte pour arracher leur adhésion. On le vit sous nos yeux. Un nombre assez conséquent de congolais semblent avoir pris conscience de l'épouvante que représente la pandémie du COVID-19. Ils se plient, sans être forcés, aux mesures gouvernementales.

A preuve, la circulation est devenue clairsemée dans le centre-ville. L'affluence dans les principaux supermarchés s'est considérablement affaiblie. Les tables et chaises installées d'habitude dehors autour de certains bars célèbres sont désormais rangées. Ces derniers sont désertés, même par les clients inconditionnels de ces endroits.

Le centre-ville, un observatoire

Il en est ainsi également des restaurants incontournables du centre-ville. Sauf que ces derniers n'ont pas fermé leur porte et donnent la possibilité à leurs clients de se procurer ce dont ils ont besoin mais à la condition de consommer le produit acheté à domicile. On peut aussi ajouter ces établissements ayant placé des seaux d'eau à l'entrée pour inciter les gens à se laver les mains avant d'y pénétrer. La palme revient à l'agence centrale de La Congolaise Des Eaux qui en plus du seau a mis en place un dispositif de distanciation sociale. Le client se tient éloigné des guichets selon les normes recommandées. Mais aussi au centre sanitaire COGEMO qui utilise des caméras thermiques à l'entrée en vue de détecter des cas suspects. Ce qui vient d'être décrit sommairement démontre l'adhésion des congolais aux mesures arrêtées pour endiguer la furia du coronavirus. Des concitoyens comprennent qu'ils ne peuvent plus se rendre au centre-ville ou dans n'importe

Le Prémier ministre portant le masque de protection

quel endroit que pour des besoins essentiels. La flânerie ou la lèche-vitrine pour l'instant est à proscrire.

En revanche, on continue d'observer des comportements qui se mettent au travers des mesures énoncées pour combattre ce virus. Ainsi c'est le cas des bus et taxis qui roulent dans la capitale avec à leur bord un grand nombre de clients entassés les uns sur les autres plus qu'il n'en faut. Ils modifient leur stratégie en fonction de la pression exercée par la présence policière. Dans les zones où la police est absente, les équipages remplissent leur véhicule de monde. A la vue des policiers, soit ils empruntent des voies secondaires soit ils délestent leur véhicule de la charge superflue au regard des mesures-barrages.

Le bal des récalcitrants

Les conducteurs de ce type de véhicules reconnaissent volontairement qu'ils se trouvent dans le déni des mesures de la municipalité mais exigent des gestes compensatoires de la part des autorités pour s'y faire. Par ailleurs, les marchés continuent de fonctionner sans tenir compte de la présence du COVID-19 dans notre pays. Les ménagères continuent de s'y frayer un passage empli des gens. L'inhumation des corps est sortie de ce lot grâce à l'accompagnement de la force publique qui impose le respect des mesures-barrages. Une initiative qui vient à-propos d'autant qu'un reportage sur une chaîne de télévision privée a montré la semaine dernière un enterrement dans un cimetière de la place auquel avait pris part une foule impressionnante de personnes.

Ces dernières avaient apparemment contourné la mesure municipale qui réduit le nombre de personnes appelées à se rendre à la morgue. Elles s'étaient plutôt donné rendez-vous à la nécropole, consciente de ce qu'à la morgue la présence de la police les en empêcherait. Ce faisant, ces personnes oublient qu'elles se mettent en danger. Car cette promiscuité au cimetière favorise la circulation du virus et augmente de ce fait le risque de le choper. On remarque aussi, dans les abords de certaines rues et surtout devant des échoppes ou buvettes, des gens regroupés autour des joueurs de scrabble en pleine action. Si ce n'est autour du jeu de dame ou le « ngola ».

Et que dire de ces longues files de véhicules qui se forment dans les principales artères de nos quartiers à certaines heures.

Les autorités et la rigueur

Face à ces attitudes inciviques et à d'autres qui n'ont pu être mentionnées ici mais qui risquent d'annihiler les efforts que le pays déploie pour que ne s'y développe la pandémie, il est nécessaire que les autorités corsent leurs stratégies de contrôle de l'exécution des mesures prises et à prendre. Le recours à la contrainte serait une véritable solution pour amener les récalcitrants à rentrer dans le rang. L'occasion sied pour rappeler ces propos du politologue français Maurice Duverger dans son livre Les Partis Politiques «*le gouvernement et la contrainte sont inséparables…. Le peuple ne se contraint pas. Il est contraint*» On peut rappeler que les pays qui paraissent aujourd'hui débordées par la pandémie ont, au départ, sous-estimé la virulence de ce virus. Ils se sont montrés très laxistes dans la mise en œuvre des mesures lourdes mais salutaires édictées pour parer à la pandémie. On est un peu soulagé dans la mesure où un frémissement se fait sentir dans ce sens. Mais c'est encore timide !

Laurent Lepossi

Pierre Ngolo à propos des mesures contre le COVID-19

Suite de la page 6

Le Congo a été parmi les trois premiers pays à adopter le confinement. Ce qui a retardé pendant deux mois l'apparition du COVID 19 dans ce pays.

A ce jour, a-t-elle poursuivi, « *dans notre pays, plus de 200 personnes ont été testées. Nous avons quatre cas confirmés. Comme partout ailleurs, ce chiffre risque de s'accroitre, puisque nous attendons avec impatience les résultats de sept autres personnes qui ont développé des signes de la maladie, avec un lien contact. On pourrait bientôt enregistrer nos premiers cas de contamination locale* ».

Dans la suite de son propos, la ministre en charge de la santé a indiqué que la République du Congo réalise en moyenne 50 tests par jour. La pratique d'un test obéit à des principes bien définis que les services de santé utilisent pour éviter la pénurie. « *En dehors du laboratoire national de santé publique de Brazzaville, le ministère en charge de la santé est en train d'utiliser celui de l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo et relever le niveau du plateau de Pointe-Noire pour effectuer les mêmes tests. Aujourd'hui le pays dispose de plus de 1000 tests. Avec la réception du don d'un milliardaire ce jour 25 mars, cette capacité peut être ramenée à 4000 tests* », a-t-elle expliqué.

Appel à la responsabilité du gouvernement

A propos de la Centrale d'achat des médicaments, Jacqueline Lydia Mikolo a affirmé que cette structure a été préparée, à travers le stockage d'un certain nombre de molécules et d'intrants, pour la prise en charge de cas. Cependant elle a émis une inquiétude : « *il pourrait y avoir quelques difficultés d'approvisionnement, compte tenu des pénuries qui s'annoncent au niveau mondial et de la fermeture des frontières par les pays fabricants* ». Pour contourner cette difficulté, la même oratrice a annoncé la fabrication locale de quelques intrants, notamment la solution hydro alcoolique et l'eau de javel.

Avant de clôturer cette réunion, Pierre Ngolo a appelé le gouvernement à plus de rigueur en disant : « *c'est une situation grave. Jusque-là, on a contenu les conséquences de la crise économique. Mais celle-ci, si elle venait à s'installer, elle va être dévastatrice. Ce qu'il faut absolument éviter. Voilà pourquoi nous soutenons les mesures prises par le gouvernement, mais attendons de l'exécutif plus de rigueur. Il faut que l'autorité de l'Etat s'exerce effectivement et que tout le monde comprenne qu'il s'impose à nous de nous discipliner tous. Ceux qui veulent faire des bénéfices excessifs, ne seront pas à l'abri, si le coronavirus venait à se propager. Ce que nous avons à faire comme suggestion à la fin de notre échange, nous pensons que l'heure est à la responsabilité. Le gouvernement doit prendre toutes ses responsabilités. Le parlement l'accompagnera* »

Dominique Maléla

LE PR RAOULT, JUGE « IMMORAL » DE NE PAS ADMINISTRER LA CHLOROQUINE AUX MALADES DU COVID-19 DÈS MAINTENANT

Une étude scientifique menée il y a treize ans par le professeur Didier Raoul sur la chloroquine et le virus, a démontré l'effet thérapeutique de la chloroquine sur le COVID 19. Quatre autres chercheurs qui ont fait le même travail il y a quatre ans, ont abouti à ce même résultat. Convaincu que la chloroquine est le seul traitement à même de venir à bout du coronavirus, le professeur Raoult pense, dans l'interview qu'il a accordée au journal Le Parisien, que tout le monde finira par faire recours à ce traitement. C'est juste une question de temps.

Le Parisien : ***Aujourd'hui en France a joint le Pr Raoult, qui juge «immoral» de ne pas administrer la chloroquine aux malades du Covid-19 dès maintenant. Le gouvernement a autorisé un essai clinique de grande ampleur pour tester l'effet de la chloroquine sur le coronavirus. C'est important pour vous d'avoir obtenu cela ?***

Didier Raoul : Non, je m'en fiche. Je pense qu'il y a des gens qui vivent sur la Lune et qui comparent les essais thérapeutiques du sida avec une maladie infectieuse émergente. Moi, comme n'importe quel docteur, à partir du moment où l'on a montré qu'un traitement était efficace, je trouve immoral de ne pas l'administrer. C'est aussi simple que ça !

Le P. : *Que répondez-vous aux médecins qui appellent à la prudence et sont réservés sur vos essais et l'effet de la chloroquine, notamment en l'absence d'études plus poussées ?*

D.R. : Comprenez-moi bien : je suis un scientifique et je réfléchis comme un scientifique avec des éléments vérifiables. J'ai produit plus de données en maladies infectieuses que n'importe qui au monde. Je suis un docteur, je vois des malades. J'ai 75 patients hospitalisés, 600 consultations par jour. Donc, les opinions des uns et des autres, si vous saviez comme ça m'est égal. Dans mon équipe, nous sommes des gens pragmatiques, pas des oiseaux de plateau télé.

Le P. : ***Comment en êtes-vous arrivé à travailler sur la chloroquine en vous disant que cela pouvait être efficace pour traiter le coronavirus ?***

D.R. : Le problème dans ce pays est que les gens qui parlent sont d'une ignorance crasse. J'ai fait une étude scientifique sur la chloroquine et les virus il y a treize ans qui a été publiée. Depuis, quatre autres études d'autres auteurs ont montré que le coronavirus était sensible à la chloroquine. Tout cela n'est pas une nouveauté. Que le cercle des décideurs ne soit même pas informé de l'état de la science, c'est suffocant. L'efficacité potentielle de la chloroquine sur les modèles de culture virale, on la connaissait. On savait que c'était un antiviral

efficace. On a décidé dans nos expérimentations d'ajouter un traitement d'azithromicyne (un antibiotique contre la pneumonie bactérienne, NDLR) pour éviter les surinfections bactériennes. Les résultats se sont révélés spectaculaires sur les patients atteints du Covid-19 lorsqu'on a ajouté l'azithromycine à l'hydroxychloroquine.

Le P. : ***Qu'attendez-vous des essais menés à plus grande échelle autour de la chloroquine ?***

D.R. : Rien du tout. Avec mon équipe, nous estimons avoir trouvé un traitement. Et sur le plan de l'éthique médicale, j'estime ne pas avoir le droit en tant que médecin de ne pas utiliser le seul traitement qui ait jusqu'ici fait ses preuves. Je suis convaincu qu'à la fin tout le monde utilisera ce traitement. C'est juste une question de temps avant que les gens acceptent de manger leur chapeau et de dire, c'est ça qu'il faut faire.

Le P. : ***Sous quelle forme et pendant combien de temps administrez-vous la chloroquine à vos patients ?***

D.R. : On donne de l'hydroxychloroquine à raison de 600 mg par jour pendant dix jours (sous forme de Plaquenil, le nom du médicament, NDLR) sous la forme de comprimés administrés trois fois par jour. Et de l'azithromycine à 250 mg à raison de deux fois le premier jour puis une fois par jour pendant cinq jours.

Le P. : ***Est-ce un traitement qui peut être pris en prévention de la maladie?***

D.R. : Nous ne le savons pas.

Le P. : ***Lorsque vous l'administrez, au bout de combien de temps un patient atteint du Covid-19 peut-il guérir ?***

D.R. : Ce qu'on sait pour l'instant, c'est que le virus disparaît au bout de six jours.

Le P. : ***Comprenez-vous néanmoins que certains de vos confrères appellent à la prudence sur ce traitement ?***

D.R. : Les gens donnent leur opinion sur tout, mais, moi, je ne parle que de ce que je connais. Je ne donne pas mon opinion sur la composition de l'équipe de France. Enfin, A chacun son métier. La communication scientifique de ce pays s'apparente aujourd'hui à de la conversation de bistrot.

L.P. : ***Mais n'y a-t-il pas des règles de prudence à respecter avant l'administration d'un nouveau traitement ?***

D.R. : A ceux qui disent qu'il faut trente études multicentriques et mille patients inclus, je réponds que si l'on devait appliquer les règles des méthodologistes actuels, il faudrait refaire une étude sur l'intérêt du parachute. Prendre 100 personnes, la moitié avec des parachutes et l'autre sans cet équipement et compter les morts à la fin pour voir ce qui est plus efficace. Quand vous avez un traitement qui marche contre zéro autre traitement disponible, c'est ce traitement qui devrait devenir la référence ! Et c'est ma liberté de prescription en tant que médecin. On n'a pas à obéir aux injonctions de l'Etat pour traiter les malades! Les recommandations de la Haute autorité de santé sont une indication, mais ça ne vous oblige pas. Depuis Hippocrate, le médecin fait pour le mieux, dans l'état de ses connaissances et dans l'état de la science.

Le P. : Quid des risques d'effets indésirables graves liés à la prise de chloroquine, notamment à haute dose ?

D.R. : Contrairement à ce que disent certains à la télévision, la Nivaquine (le nom d'un des médicaments conçus à base de chloroquine, NDLR) est plutôt moins toxique que le Doliprane ou l'aspirine prise à forte dose. En tout état de cause, un médicament ne doit pas être pris à la légère et toujours prescrit par un médecin généraliste.

L.P. : ***Avez-vous conscience de susciter un immense espoir de guérison pour les patients atteints ?***

D.R. : Je vois surtout qu'il y a des médecins qui m'écrivent du monde entier tous les jours pour savoir comment on traite des maladies avec l'hydroxychloroquine. J'ai reçu des appels du Massachusetts General Hospital et de la Mayo Clinic de Londres. Les deux plus grands spécialistes mondiaux, l'un des maladies infectieuses, l'autre des traitements antibiotiques, m'ont contacté pour me demander des détails sur la manière de mettre en place ce traitement. Et même Donald Trump a tweeté sur les résultats de nos essais. Il n'y a que dans ce pays qu'on ne sait pas très bien qui je suis ! Ce n'est pas parce que l'on n'habite pas à l'intérieur du périphérique parisien qu'on ne fait pas de science. Ce pays est devenu Versailles au XVIIIe siècle.

L.P. : ***Qu'entendez-vous par là ?***

D.R. : On se pose des questions franco-françaises et même parisiano-parisiennes. Mais Paris est complètement décalé du reste du monde. Prenez l'exemple de la Corée du Sud et la Chine, où il n'y a plus de cas. Dans ces deux pays, ils ont décidé depuis longtemps de faire des tests à grande échelle pour pouvoir diagnostiquer plus tôt les patients infectés. C'est le principe de base de la gestion des maladies infectieuses. Mais on est arrivé à un degré de folie tel que des médecins sur les plateaux télé ne conseillent plus de faire le diagnostic de la maladie, mais disent aux gens de rester confinés chez eux. Ce n'est pas de la médecine ça !

Le P. : ***Vous pensez que le confinement de la population ne sera pas efficace?***

D.R. : Jamais on n'a pratiqué ainsi à l'époque moderne. On faisait ça au XIXe siècle pour le choléra à Marseille. L'idée du cantonnement des gens pour bloquer les maladies infectieuses n'a jamais fait ses preuves. On ne sait même pas si ça fonctionne. C'est de l'improvisation sociale et on n'en mesure pas du tout les effets collatéraux. Que se passera-t-il quand les gens vont rester enfermés chez eux, à huis clos, pendant 30 ou 40 jours. En Chine, on a rapporté des cas de suicides par peur du coronavirus. Certains vont se battre entre eux.

Le P. : ***Faut-il, comme le réclame l'Organisation mondiale de la Santé, généraliser les tests en France ?***

D.R. : Ayons le courage de le dire : la tambouille à la française, ça ne marche pas. La France n'en est qu'à 5000 tests par jour quand l'Allemagne en effectue 160 000 par semaine. Il y a une espèce de discordance. Dans les maladies infectieuses, on effectue le diagnostic des gens et, une fois qu'on a obtenu le résultat, on les traite. D'autant que l'on commence à voir des personnes porteuses du virus, apparemment sans signes cliniques, mais qui, dans un nombre non négligeable de cas, ont des lésions pulmonaires visibles au scanner montrant qu'ils sont malades. Si ces gens ne sont pas traités à temps, il y a un risque raisonnable qu'on les retrouve en réanimation où on ne les rattrapera pas. Ne tester les gens que lorsqu'ils sont déjà gravement malades est donc une manière extrêmement artificielle d'augmenter la mortalité.

Le P. : ***Et faut-il généraliser le port des masques ?***

D.R. : C'est difficile à évaluer. On sait qu'ils sont importants pour les personnels de soins, car ce sont les rares personnes qui ont vraiment des rapports très, très proches avec les malades lorsqu'ils les auscultent, parfois à 20 cm de leur visage. On ne sait pas très bien jusqu'où volent les virus. Mais certainement pas à plus d'un mètre. Donc, au-delà de cette distance, ça n'a peut-être pas beaucoup de sens de porter un masque. En tout cas, c'est vers les hôpitaux qu'il faut envoyer en priorité ces masques pour mettre les soignants à l'abri. En Italie et en Chine, une partie extrêmement importante de malades s'est révélée au final être des personnels de soins.❐

Riposte au Coronavirus

LA CHLOROQUINE SERAIT-ELLE LA POTION MAGIQUE TANT ATTENDUE ?

L'humanité est ébranlée et la société humaine effondrée suite aux ravages du Covid-19. Les bilans macabres régulièrement présentés par les médias semblent éloigner tous les espoirs : plus de 24 000 morts. C'est alors que le très respecté infectiologue, le Pr Didier Raoult a publié fin février, «Coronavirus : fin de partie ! » Au cours d'un entretien avec les journalistes, l'homme de sciences, sûr de lui, vante les prouesses de la chloroquine comme un traitement miracle contre la pandémie du Coronavirus. Il juge « immoral de ne pas administrer ce produit aux malades du Covid-19 dès maintenant ». Véritable génie ou simple fantasque ? Les interrogations fusent de partout.

Depuis la publication de l'ouvrage « Coronavirus : fin de partie!», Didier Raoult est sous les feux des projecteurs. Son optimisme ne cesse de susciter des réactions à travers le monde. Pendant ce temps, le Covid-19 continue sa folle course. En témoignent le nombre sans cesse croissant de personnes infectées, (plus d'un démi-millions de personnes) surtout l'ampleur des pertes en vies humaines : plus de 24.000 morts à travers le monde. De la Chine en Afrique du Sud, en passant par l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Inde, la France, l'Egypte, le Burkina Faso, le Sénégal, le Congo..., les populations désemparées, implorent la clémence du Ciel, pour espérer se mettre à l'abri des ravages foudroyants de la pandémie. D'aucuns se demandent d'où viendra le remède miracle pour vaincre le redoutable virus. En l'absence d'une thérapie avérée, tous les pays se contentent de quelques mesures de prudence, des gestes-barrières pour réduire la propagation de la maladie. Alors que tous semblent attendre stoïquement l'hécatombe, un cri d'espoir a été émis en France par le chercheur Didier Raoult. Ce cri d'espoir est porté par un vieux produit connu sous le nom scientifique de Plaquenil. Pour le citoyen lambda, il s'agit de la chloroquine, initialement connue pour être un remède efficace contre le paludisme. L'on se souvient que la chloroquine a sauvé de nombreuses vies dans plusieurs régions du monde où sévit l'anophèle, même si dans certains pays, elle a été déclassée en même temps que d'autres antipaludiques comme le Quinoforme ou le Quinimax... Répondant à la presse sur les vertus thérapeutiques de la chloroquine, le Professeur Didier Raoult est catégorique: « *ce qu'on sait pour l'instant, c'est que le virus disparait au bout de six jours... C'est ce traitement qui devrait devenir la référence...* »

La chloroquine au cœur d'une grande polémique

En publiant son «Coronavirus: fin de partie!», l'infectiologue de renom international Didier Raoult a pris le monde entier de court. Même si à ce jour, la chloroquine ne fait pas l'unanimité de la communauté scientifique, d'autant plus qu'une partie des spécialistes souligne les limites du produit, mais il donne à espérer. En effet, la molécule commercialisée par le laboratoire Sanofi, sous le nom de Plaquenil connait une grande notoriété depuis l'annonce du chercheur, parce que faisant partie des traitements aujourd'hui à l'étude contre le Covid-19.
Plusieurs Etats veulent croire en ce remède, mais redoutent ses effets secondaires. En France, là où le chercheur Didier Raoult a mené ses études, la chloroquine n'est pas encore officiellement autorisée, en dehors de nombreuses adhésions officieuses, en attendant l'aboutissement des expériences en cours de validation. Le gouvernement a autorisé un essai clinique de grande ampleur, pour tester l'effet de ce produit sur le coronavirus. Officiellement, la France appelle à la prudence et demande d'attendre les résultats de ces essais. Et Didier Raoult de réagir : « *On n'a pas à obéir aux injonctions d'un Etat, pour traiter les malades*».
Dans cet état d'esprit, le chercheur a répondu mot pour mot, aux médecins qui appellent eux aussi à la prudence et se disent réservés sur ses essais, ainsi que l'effet de la chloroquine, notamment en l'absence d'études poussées. Didier Raoult assume ses affirmations et se dit bien conscient de sa responsabilité. Ses propos continuent de donner espoir aux personnes infectées : «*à partir du moment où l'on a montré qu'un traitement était efficace, je trouve immoral de ne pas l'administrer ; c'est aussi simple que ça*», n'a-t-il cessé de marteler.
D'autres réactions enregistrées en France ou ailleurs montrent à quel point le public fait confiance aux thèses défendues par le chercheur: « *dès qu'on a commencé à en parler, les gens se sont rués dessus* », a reconnu Johanna Clouscard, présidente de Lupus France, une association relevant de la société savante. Pour sa part, le directeur général de la santé publique de France, Jérôme Salomon a rappelé qu'il fallait prioriser les malades chroniques.
Dans certains pays d'Afrique la découverte de Didier Raoult a été bien accueillie. Ainsi, en quelques jours seulement, les stocks de chloroquine se sont vidés, suscitant même l'indignation des spécialistes qui appellent les populations à ne pas en user comme vaccin contre le Covid-19. Car, ce produit n'est recommandé qu'aux personnes réellement infectées par le coronavirus. En République démocratique du Congo par exemple, le gouvernement a passé commande de ce produit, auprès d'un laboratoire local, afin de satisfaire la forte demande qui s'exprime au plan national. A Brazzaville, les maigres stocks de chloroquine ont complètement disparu des rayons pour se retrouver dans les petites pharmacies familiales, en attendant des cas avérés.
Pour sa part, appréciant le cri d'espoir de Didier Raoult, le président des Etats-Unis, Donald Trump estime que ce serait un don du ciel si grâce à la chloroquine, la communauté internationale parvenait à vaincre le coronavirus.
En attendant l'aboutissement de ce débat contradictoire, tout l'honneur revient à Didier Raoult, chercheur ultra-respecté à l'international, professeur de médecine émérite qui a fait de nombreuses découvertes, notamment sur les virus géants et de nombreuses pathologies.

Jules Débel

« L'UTILISATION DE LA CHLOROQUINE DANS LE TRAITEMENT DU COVID-19 EST UNE OPTION QUI SE DÉVELOPPE », *dixit Gilbert Djessi*

Le conseiller en santé et aux soins infirmiers de la ministre en charge de la santé et de la population, coordonnateur technique de la riposte contre le Covid 19, Gilbert Djessi a, sur les antennes de Radio Congo, défini le coronavirus, son mode de transmission et les mesures à observer pour éviter la propagation de la pandémie sur le territoire congolais. Invité au journal dominical du 22 mars dernier, Gilbert Djessi a déclaré que l'utilisation de la chloroquine dans le traitement du covid-19, bien que n'ayant pas obtenue l'unanimité scientifique, est une option qui se développe.

Question : ***Qu'est-ce que le coronavirus ? Quel est son mode de transmission? Quelles sont les mesures à observer pour l'éviter ?***

Gilbert Djessi : Ces trois questions sont fondamentales parce que pour éviter une maladie, il faut d'abord la connaître et savoir comment elle se transmet. En ce qui concerne le Covid 19, c'est un nouveau coronavirus, une maladie respiratoire aigüe qui se manifeste comme un épisode de grippe et les principaux signes sont la fièvre, la fatigue et la toux. Certains malades peuvent présenter des signes tels que le nez bouché, l'écoulement nasal, les maux de gorge. Cependant les patients qui sont dans un état grave ont des difficultés respiratoires.

Concernant le mode de transmission il y a d'abord les sources essentielles de contamination qui sont le contact avec des personnes qui sont infectées, celles qui portent la maladie. Cependant il y a deux voies principales de transmission : c'est par voie respiratoire, à travers les gouttelettes, notamment quand on parle, on tousse ou par des contacts étroits avec les personnes souffrant de la maladie. Les contacts étroits sont les embrassades, les saluts habituels que nous faisons en nous serrant les mains ou la proximité avec la personne infectée. A propos des moyens de prévention, il faut être à une distance d'environ 1m ou 1m 50 pour éviter le coronavirus, se nettoyer les mains avec un gel hydro alcoolique ou avec du savon. Quand les gens toussent, ils doivent le faire dans le coude ou avec un mouchoir qui doit être jeté immédiatement. Il est demandé également de bien cuire la nourriture parce que l'on pense aussi que la source est alimentaire.

Question : ***Quand la maladie s'est déclarée en décembre 2019 on parlait d'épidémie avant de devenir pandémie selon l'OMS suite à ses ravages et sa propagation à travers le monde. Pourquoi n'avoir pas pris des mesures à temps tel que nous le faisons maintenant ?***

G.D : Les mesures au Congo ont été prises à temps. En fait dans le cadre de la lutte contre les épidémies, il y a plusieurs phases qui sont respectées. La première phase, c'est quand vous n'avez pas encore de maladie. Comme l'épidémie s'était déclarée en Chine, en Asie, notre pays était encore épargné de cette maladie. La première phase consistait à se préparer, en faisant en sorte qu'on n'importe pas de cas de coronavirus dans le pays. Le Congo a été parmi les premiers pays d'Afrique Centrale à commencer à prendre des mesures. Immédiatement, au début du mois de février, le gouvernement a déclaré la mise en quarantaine pour toute personne venant de pays à haut risque. C'était une mesure forte.

Question : ***Est-ce que cette quarantaine a été scrupuleusement respectée ?***

G.D : Dès le début la mesure a été respectée, elle a été même dissuasive parce que le nombre de personnes venant au Congo était réduit au minimum. Le règlement sanitaire international édicte des règles qui ne nous permettent pas d'empêcher aux gens de venir chez nous. Cependant, on prend des mesures comme la mise en quarantaine pour que des personnes infectées ne circulent pas à travers le monde pour amener de nouveaux cas dans notre pays. C'est pour cela que dès le départ nous avons créé le site de quarantaine de Kintélé. Nous avons ensuite opté pour une deuxième forme, le confinement à domicile. Souvent dans les œuvres humaines, il y a des éléments d'imperfection et c'est ce qui fait que nous renforçons la communication pour que les gens qui sont en confinement dans nos sites ou à domicile puissent respecter les consignes données. Il faut noter qu'il n'est pas facile de faire respecter ce genre de changement brusque de comportement.

Question : ***Le nombre de morts dans le monde est comparable à celui d'un conflit armé d'où la nécessité de multiplier les efforts contre la pandémie. Le gouvernement est-il en train de faire cela ?***

G.D : Puisque vous parlez de conflit armé, les armes pour lutter contre le coronavirus sont au nombre de trois. La première arme c'est d'éviter d'importer des cas. Et c'est ce que le gouvernement a fait jusqu'ici, en luttant pour que nous n'enregistrions pas de cas. Certes aujourd'hui il y a des cas, cela ne veut pas dire que quand on lutte on ne peut pas importer des cas. La deuxième arme c'est le confinement. Il s'agit de mettre à l'écart les personnes qui sont susceptibles de transmettre la maladie. Toutes les mesures qui sont prises vont dans ce sens-là. Eviter les rassemblements de plus de 50 personnes, respecter la distanciation sociale.

Question : ***Nous avons déjà des cas chez nous. Cependant dans les moyens de transport en commun on observe plus de 50 personnes amassées dans les bus?***

G.D : Je dois souligner que les mesures du gouvernement sont graduelles. Elles n'ont pas été prises le même jour. C'est en tenant compte de l'évolution de la situation que ces mesures sont préconisées. Quand vous parlez du transport en commun, il y a aussi les marchés. Vous constatez que dans les pays développés les moyens de transport en commun tels que les bus, les métros ont été suspendus. Mais nous sommes un pays en voie de développement vous savez que cette question est purement économique et il y a une influence économique sur toutes les décisions que le gouvernement prend. On observe la situation et si elle devient de plus en plus complexe d'autres mesures seront prises.

Présentement nous sommes à quatre cas et nous sommes en train de contrôler les personnes qui ont été en contact avec ces malades afin de contenir la propagation de la maladie dans la population. Nous pensons que les décisions de l'Etat doivent aller dans le sens de contenir les personnes qui sont susceptibles de développer la maladie. Il n'y a pas lieu de se paniquer, le gouvernement est en train de travailler.

Question : ***Quelles sont les conditions de prise en charge des trois cas de Brazzaville et le cas de Pointe-Noire ?***

G.D : La prise en charge des personnes qui ont été déclarées positives se fait dans de bonnes conditions au CHU de Brazzaville et à l'Hôpital de Loandjili à Pointe-Noire où des spécialistes de maladies infectieuses et des médecins formés s'occupent de ces malades. La prise en charge des quatre cas que nous avons enregistrés ne pose aucun problème. Actuellement nous prenons toutes les dispositions pour mieux organiser la prise en charge dans les hôpitaux que le gouvernement a réquisitionnés. Toutes ces formations sanitaires vont servir à la prise en charge éventuelle d'un nombre important de patients de coronavirus.

Question : ***Avez-vous des médicaments et équipements nécessaires pour protéger les médecins qui s'occuperont de la prise en charge des malades ?***

G.D : Les quatre cas que nous avons sont dans un état stable. Il n'y a pas une évolution vers la gravité. Les traitements qu'ils prennent tiennent. Ce sont des virus qui sont traités à travers les signes qu'ils manifestent. Donc les médecins utilisent des médicaments spécifiques à ces signes. Nous espérons avoir des taux de guérison rapidement pour que la population soit rassurée qu'il y a de bons médecins dans le pays.

Question : ***Qu'en est-il de l'utilisation de la chloroquine dans le traitement du Covid-19?***

G.D : Pour la chloroquine il n'y a pas pour l'instant l'unanimité scientifique. Il y a des velléités dans le sens que la chloroquine agit sur le coronavirus, le constat est qu'il doit être associé avec d'autres médicaments. Pour l'instant c'est une option qui se développe mais elle n'est pas définitive.

Propos transcrits par
Guy Moukoza

Coronavirus

QUAND DES COMMERÇANTS VÉREUX EN RAJOUTENT AUX MALHEURS DES CONGOLAIS

Depuis l'annonce de la présence du coronavirus au Congo par le gouvernement, certains commerçants véreux ont augmenté les prix des denrées alimentaires et du transport en commun. Ce faisant, ils en rajoutent aux malheurs des Congolais, pourtant de plus en plus angoissés par le spectre du Covid-19. Pendant ce temps, la maléfique odyssée du Coronavirus se renforce chaque jour à travers le monde en général et singulièrement au Congo qui vient d'annoncer le dix-neuvième cas. Au regard de sa fulgurante et traumatisante propagation, les gouvernements des différents pays ont été contraints de prendre des mesures barrières, à l'instar du gouvernement congolais pour contenir cette pandémie.

En cette période d'incertitudes dues au coronavirus, tout comportement doit être conforme à des normes édictées par le gouvernement et à de bonnes mœurs. C'est pourquoi, la solidarité qui est vraisemblablement le ciment de l'union et de la fraternité en pareille circonstance, doit être de mise. Or, le constat sur le terrain révèle que certains Congolais ou expatriés profitent du coronavirus pour monter les enchères et écouler leurs aliments avariés. Le cas de Ouesso dans le département de la Sangha est à plus d'un titre illustratif. Un important lot d'aliments périmés et altérés a été saisi dans des entrepôts et étalages du marché de Ouesso, à l'issue d'un contrôle spécial lancé dans cette ville. Cette opération a été légalement entreprise par la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales. Tous ces aliments avariés, périmés ou altérés ont été incinérés devant les autorités locales.

Les transporteurs augmentent la course à 300 Fcfa

Un autre phénomène qui a vu le jour avec l'arrivée du coronavirus au Congo, est symbolisé paradoxalement par l'augmentation anarchique des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de Brazzaville. Le porte-parole du gouvernement, Thierry Lezin Moungalla dans l'une de ses déclarations avait condamné avec véhémence ce comportement irresponsable. En effet, les commerçants véreux manipulant l'arme de la peur et de la pénurie alimentaire imminente avec l'institutionnalisation probable du confinement, font de la spéculation éhontée. Ils créent le besoin, la rareté des produits alimentaires pour augmenter les prix. Il y a aussi des propriétaires des moyens de transport en commun, notamment ceux de Bacongo, Madibou et Makélékélé qui ont revu à la hausse les prix du transport des bus. Il est passé du simple au double.

En guise d'illustration, de l'arrondissement 8 Madibou au marché total de Bacongo dans le deuxième arrondissement, le passager doit payer 300 FCFA la course au lieu de 150 FCFA habituellement. Les transporteurs justifient cette majoration par la diminution du nombre de passagers autorisés à être transportés dans n'importe quel moyen de transport en commun. Une note de service du maire de Brazzaville par intérim précise les quotas attribués à chaque catégorie de moyens de transport en commun (taxis, minibus, bus de marque coaster et ceux de la société STPU). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le coronavirus est vécu par une catégorie de nationaux et expatriés, non pas comme une épidémie qui tue, mais plutôt comme une aubaine à saisir.

Tout compte fait, certains congolais ou étrangers exerçant dans les secteurs de l'alimentation et du transport, sont d'une cruauté sans égale. Au moment où tous les Congolais intériorisent les consignes gouvernementales relatives au coronavirus, ces êtres qui se passent pour des humains développent plutôt leur génie pour faire du mal à leurs compatriotes. Ils l'ont démontré en leur vendant des aliments avariés et en augmentant les prix du transport à la faveur du Covid-19. Il faut être de cet acabit pour chercher à s'enrichir sur le dos de ses semblables dans un contexte qui requiert la solidarité entre la population et l'humanisme. Ceci donne à penser que cette vague du covid-19, qui déferle sur le territoire national ne représente rien pour ces commerçants d'un autre genre. Ils n'ont pour préoccupation principale que l'enrichissement, peu importe la manière.

Clotilde Iloye

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆A salaire égal, dépenses inégales

Parmi les nombreuses revendications régulièrement formulées par les femmes dans la quête de leur autonomisation, figure en bonne place celle relative au salaire. « A diplôme égal, salaire égal », entend-on souvent dire. Même si cette question ne se pose pas au Congo, il y a lieu de s'y attarder. Car, si le combat des femmes est légitime, parce que dans le cadre des salaires, c'est le diplôme et la fonction qui comptent et non le sexe, il est aberrant de constater que la même femme qui se veut l'égale de l'homme, n'accepte jamais ou presque de supporter les charges du ménage autant que son époux. Même en cas d'égalité des salaires, c'est l'homme qui porte les plus lourdes charges relatives aux besoins de la petite famille. C'est toujours lui qui paie le plus. Il suffit de sonder les foyers pour se rendre à l'évidence que les épouses ne se contentent que du service minimum dans la vie de leur ménage. Chaque fois que les dépenses se superposent et les factures s'accumulent, c'est toujours vers leur mari que les femmes tournent leurs regards. En cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille, rares sont les femmes qui jouent les premiers rôles, en termes de dépenses. Pourquoi donc cette revendication « à diplôme égal, salaire égal », quand on sait d'avance que nos dépenses ne sont jamais égales?

◆La tisane de «Congo bololo» présentée comme antidote contre le Covid-19

La psychose causée par la pandémie du covid-19 qui cause des ravages dans le monde entier, s'est emparée des populations de l'hinterland et toutes sortes de tisanes sont préconisées pour éviter la maladie. La tisane la plus répandue est le « *Congo bololo* » qui se consomme plus que toute autre boisson dans la plupart des villages, à en croire les témoignages qui nous sont parvenus de l'intérieur du pays. Dans un village de l'Ile Mbamou, où s'est rendu notre recherchiste, les habitants sont en train d'ingurgiter des quantités exorbitantes de « *Congo bololo* » pour éviter une éventuelle contamination du coronavirus.

En circulant dans ce village, nous avons rencontré des gens se promenant avec des bouteilles de ce liquide présenté comme un antidote contre le Covid-19. Il y a une solidarité qui fait que personne ne refuse cette potion magique à l'autre. Il suffit d'avoir un verre, on vous donne votre part du précieux liquide. Ce qui est paradoxal c'est le fait qu'aucune dose n'est prescrite. Même le thé ne se boit pas comme nous l'avons constaté.

Le phénomène a atteint aussi d'autres localités où un paquet de « *Congo bololo* » coûte plus cher que celui de légumes. Tous ceux qui boivent ce produit affirment sans preuve qu'il permet d'éviter le coronavirus. Pour eux, le virus du Covid-19 ne supporte pas le goût très amer du « *Congo Bololo* ». Comme la dose n'est pas déterminée, il y a lieu de craindre des cas d'intoxication.

◆Un père commet l'inceste avec sa fille enceinte

La scène vient de se passer dans un village riverain du fleuve Congo où un père a été pris en flagrant délit d'inceste avec sa fille de 18 ans. Pendant que la fille vivait avec son père, les deux entretenaient clandestinement des rapports sexuels incestueux. Depuis plus de six mois, la fille est tombée enceinte. Le père était parti la laisser auprès de l'auteur de la grossesse pour que l'homme prenne la responsabilité des soins prénataux. La fille vivait donc chez son copain qui prenait soin d'elle. Toutefois, le courant ne passait pas entre le copain et le père. Ce dernier le traitait de tous les maux. Cependant, le papa, chaque fois que sa fille lui rendait visite, avait des rapports sexuels avec elle comme à son habitude. C'est la femme du monsieur qui a surpris l'homme avec sa fille sur le lit conjugal. Ne pouvant supporter ce scandale sexuel, elle a répandu la nouvelle dans tout le village.

Le copain de la fille est allé porter plainte auprès du chef du village qui a rassemblé les juges coutumiers pour traiter l'affaire. Devant l'assistance, la fille a reconnu les faits. Le copain a demandé au papa incestueux de reprendre sa fille et de lui rembourser toutes les dépenses effectuées pendant les six mois que sa fille a vécu chez lui avec une grossesse dont il ne serait pas l'auteur.

Le père qui s'est retrouvé devant un fait accompli, a accepté devant l'assistance. Malheureusement, le papa incestueux est actuellement porté disparu. Il aurait pris la fuite nuitamment vers une destination inconnue, abandonnant la fille à son triste sort.

Enseignement/coronavirus

L'ÉCOLE SE POURSUIT À DOMICILE, DANS LA FAMILLE ET SUR DES MÉDIAS

Pendant toute la période où les écoles seront fermées pour lutter contre la propagation du coronavirus, les enseignements se poursuivront par médias interposés à domicile. Cette fermeture qui a démarré le 18 mars dernier se poursuivra jusqu'au 19 avril 2020. A l'enseignement général, le ministre Anatole Collinet Makosso s'appuyant sur le décret fixant les conditions d'organisation de l'enseignement dans la famille et celui portant attributions et organisation de la direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, rassure les élèves et leurs parents de la continuation de l'école à domicile. Il indique par ailleurs, que des dispositions additionnelles sont prises au profit des candidats aux examens d'Etat et des élèves en classe de passage.

La circulaire y relative précise que « *ce programme vise à assurer la continuité pédagogique et administrative, pour garantir un apprentissage continu et de manière équitable, à tous les élèves des centres de rescolarisation, des établissements d'enseignement général tant publics que privés, et des écoles consulaires congolaises* ». L'école à domicile est une modalité de l'éducation non formelle prévue par des textes en vigueur dont celui du 9 décembre 2017, portant attributions et organisation de la direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Elle concerne les apprenants de tout âge, incluant ainsi les élèves du cycle secondaire deuxième degré.

Du point de vue organisationnel, l'enseignement dans la famille couvre toute la période de crise sanitaire, consécutive à la pandémie du covid-19, en attendant la reprise effective des cours. « *L'enseignement dans la famille est assuré par les parents. Toutefois, les familles peuvent confier la charge de la formation de leurs enfants à une personne justifiant des compétences requises. Les protocoles de cours et les contenus notionnels de l'enseignement au titre du troisième trimestre 2019-2020, pour tous les niveaux d'études, seront communiqués par voie de presse, au fur et à mesure de l'avancement des programmes. Des cours et autres documents pédagogiques, imprimés et polycopiés sous forme de fascicules, seront mis à la disposition des élèves, particulièrement ceux en classe d'examen (CM2, 3ème et terminale)* », lit-on dans la circulaire. Le programme prévoit la distribution aux élèves du préscolaire des zones rurales, des manuels scolaires, des cahiers d'activités, des livres de jeux et des bandes dessinées. Il est prévu, pour les élèves du cycle primaire et ceux des centres de rescolarisation des zones rurales, outre les cours et documents polycopiés sous forme de fascicules, des manuels scolaires et cahiers d'activités. La note circulaire prévoit que les manuels doivent être rendus à l'établissement à la reprise effective des cours ou à la rentrée scolaire prochaine. « *Tout manuel perdu ou détérioré engage la responsabilité des parents* ».

En pratique

L'enseignement dans la famille est appuyé par des tranches d'émission diffusées sur les antennes de la télévision nationale. C'est ainsi que des partenariats ont été conclus à cet effet, entre des chaines de télévision et de radiodiffusion publiques, les sociétés de téléphonie mobile et Les Dépêches de Brazzaville. Le site du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est également mis à contribution. Des enseignants sont recrutés parmi les meilleurs au niveau national pour animer des cours à la télévision nationale congolaise. Des sources proches du ministère de tutelle indiquent que les premiers ateliers sont programmés sur la télévision nationale ce lundi 30 mars 2020, entre 8 heures et 14 heures. « *Selon un calendrier bien établi, il y aura deux heures pour les élèves en classe de CM2, deux heures pour ceux de la troisième et deux heures pour les classes de terminale* ». De son côté, le quotidien Les Dépêches de Brazzaville publie des cours au titre du troisième trimestre depuis son édition du 26 mars. Les cours de soutien et de rattrapage dans les centres d'encadrement et autres lieux d'apprentissage sont interdits, mais de nombreux relais sont faits à travers les médias sociaux et le site du ministère www.menpsa.org. « *Le ministère est aussi en train de créer une application : école à domicile. Lorsque vous téléchargez cette application sur votre téléphone, vous aurez aussi des cours, des exercices et même des sujets corrigés. Les enfants peuvent télécharger cette application, la mettre sur leur téléphone et s'en servir même quand il n'y aura pas Internet. Ils n'auront besoin de l'Internet qu'au moment du téléchargement de cette application qui est compatible à tous les téléphones* » précise une source digne de foi.

Des agents et des cadres de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP) sont réquisitionnés pour la production des cours polycopiés sous la forme des fascicules. Le premier lot sera expédié dans le département du Pool. Par souci de réalisme, le ministre Anatole Collinet Makosso indique que « *les notes des épreuves ratées les derniers jours des évaluations du 2ème trimestre sont remplacées d'office par les notes des devoirs départementaux ». A cet effet, il est prévu que « l'élève ayant totalisé une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au titre des deux premiers trimestres est déclaré admis en classe supérieure*». Par contre, « *une session de rattrapage pour le compte du troisième trimestre sera organisée au profit des élèves ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 8/20 et 9,99/20 au titre des deux premiers trimestres*».

Ainsi présenté, le programme enseignement dans la famille et l'école à domicile donne la chance aux élèves d'avoir une année scolaire normale. Elle assure la continuité pédagogique, afin que les deux semaines supplémentaires de vacances, ne puissent avoir des répercussions néfastes sur le niveau des élèves. Car, l'interruption totale des cours peut s'avérer préjudiciable pour la suite de la scolarité.

E.O

MESSAGE DE LA CONGOLAISE DE GESTION DE LOTERIE « COGELO » A L'ENDROIT DE SES AIMABLES PARIEURS.

Chers parieurs,

Suite à la pandémie de COVID-19 autrement dit CORONAVIRUS, le gouvernement de la République a pris un certain nombre de mesures préventives parmi lesquelles la fermeture des salles de jeu, afin d'éviter la propagation de la maladie dans notre pays.

A cet effet, la direction générale de la COGELO sous l'impulsion de son Directeur Général Monsieur Nestor TCHISSAMBOT MAKOSSO, ayant pris toutes les dispositions sur les conditions d'hygiène et de protection de son personnel, informe tous les parieurs que les activités à la COGELO se déroulent normalement sur toute l'étendue du territoire national en général et à Brazzaville en particulier, ceci dans le strict respect des mesures salutaires prises par le gouvernement sur instruction du Président de la République, Chef de l'Etat Son Excellence Denis Sassou NGUESSO.

Pour ce faire, la Direction Générale invite tous les parieurs à continuer à se rendre au niveau de nos points de vente et Agences, pour faire leurs jeux en toute confiance avec ses produits PMU-ALR/PLR et WINFOOT+.

COGELO, La Passion de Gagner…

RAPPELÉ A DIEU, MANU DIBANGO LÈGUE UNE MINE INÉPUISABLE POUR LES ETHNOMUSICOLOGUES DE LA PLANÈTE

La famille des artistes musiciens ainsi que les amoureux de la musique, à travers la planète, sont en train de pleurer Manu Dibango, la star internationale de l'Afro Jazz, mort le 24 mars dernier à l'âge de 87 ans dans un hôpital parisien, des suites du Coronavirus. Un nom qui sera associé à la naissance de la « World music » à l'aube des années 70 avec le titre « Soul Makossa». La perte du plus grand saxophoniste africain intervient quelques jours seulement après le décès d'un autre ambassadeur de la musique africaine, Aurlus Mabélé, lui aussi emporté par cette redoutable maladie.

De son vrai nom Emmanuel N'Djoké Dibango, Manu Dibango qui venait de célébrer ses 60 ans de carrière musicale, est né le 12 décembre 1933 à Douala au Cameroun, dans une famille protestante stricte dont la mère dirige une chorale. Sa scolarité commence par l'école du village et se poursuit à «*l'école des blancs* » où il fait l'apprentissage du français. Une fois son certificat réussi, son père veut l'envoyer faire ses études en Europe.

Au printemps 1949, le jeune Manu, ravi d'aller à la découverte du monde, effectue un long périple en bateau et accoste à Marseille. Il fait ses débuts musicaux en grattant d'abord la mandoline, puis en apprenant le piano. Lors d'un séjour dans un centre de colonie réservé aux enfants camerounais résidents en France, il rencontre Francis Bebey, un peu plus âgé que lui, qui est un fan du jazz. Armstrong et Sidney Bechet sont pour lui, les deux figures emblématiques du jazz noir américain. Les deux jeunes gens forment à cette occasion un petit groupe où chacun s'essaie à la pratique de son instrument favori.

C'est à cette époque-là que Manu Dibango découvre aussi le saxophone. Il commence à prendre des cours. La musique est un hobby, mais en aucun cas, il ne pense à en faire un métier. Il passe donc la première partie de son baccalauréat à Reims, ville dans laquelle il a trouvé une nouvelle école. L'année scolaire suivante est marquée par son embauche pour les week-ends dans une boîte de nuit locale, le Monaco. S'il pense faire par la suite une école de commerce, son projet tourne court. En effet, il échoue à la seconde partie du baccalauréat. En cette année 1956, son père mécontent de son inconduite, lui coupe les vivres.

Fin 1956, il décide d'aller tenter sa chance à Bruxelles. En 1960, il est embauché dans une boîte bruxelloise, « Les Anges noirs » que les politiciens et intellectuels zaïrois fréquentent assidûment. En effet, nous sommes dans l'effervescence des négociations d'indépendance et Bruxelles est devenue un carrefour d'influences.

Dans cette atmosphère, Manu Dibango, chef de l'orchestre des Anges noirs, flirte avec la véritable musique africaine. Jusque-là, il jouait essentiellement de la musique pour les Occidentaux, cha cha, tango, variété en tout genre… Le premier contact se fera avec la musique moderne congolaise, déjà très développée. C'est sa rencontre avec le grand Joseph Kabasélé et l'African Jazz qui va tout déclencher et lui ouvrir les portes d'un monde qu'il a oublié. Après plusieurs années d'exil en Europe, Manu Dibango est un musicien nourri au Jazz. Il retrouve le son du continent africain avec Kabasélé. Celui-ci l'embauche comme saxophoniste dans son orchestre. Ensemble, ils enregistrent une quarantaine de morceaux dans un studio à Bruxelles pendant quinze jours. En Afrique, les disques sont bien accueillis et se forgent un beau succès.

Fort de ce bon départ discographique, Manu désire maintenant faire un enregistrement solo : « African soul », mélange du jazz, de la rumba et rythmes latino. Même si le résultat est honorable, Manu ne réussit pas à le faire produire.

Aventure zaïroise

Après ce coup du sort, Kabasélé, toujours lui, donne une seconde chance au musicien. Il lui propose d'accompagner l'African Jazz en tournée au Zaïre durant le mois d'août 1961. Manu Dibango accepte et s'envole pour Kinshasa avec sa femme. Une fois le contrat rempli, le couple prend en gérance l'Afro-Negro, boîte dont le succès est rapidement assuré. Deux ans après, Manu décide d'ouvrir son propre établissement, le Tam Tam. Il assure la direction de l'orchestre et propose ses propres compositions. Libre de tout contrat, il joue désormais avec qui il veut, étendant ainsi le réseau de ses connaissances. Début 1962, il lance la mode du twist à Kinshasa avec «Twist à Léo». Grand succès.

Manu Dibangu avec le Président Denis Sassou N'Guesso au Fespam 2015

Après des retrouvailles avec ses parents et l'insistance de son père, Manu décide d'aller s'installer au Cameroun. Fin janvier 1963, il inaugure une boîte à Douala, nommée comme la précédente, le Tam Tam. Pendant six mois, les galères vont s'accumuler, descentes de police, jalousies en tous genres, soucis financiers. Après un passage à Yaoundé, Manu et sa femme Coco reviennent à Paris, fatigués de l'aventure africaine.

Manu Dibango reprend tout à zéro. Sans argent, il est urgent de reprendre la musique. Après un séjour au casino de Saint-Cast en Bretagne, fin 1965, il revient à Paris et se met à courir les cachets. Il est d'abord embauché dans l'orchestre de Dick Rivers, grande vedette des années 1960, puis dans celui de Nino Ferrer où il joue de l'orgue Hammond. Quand Nino Ferrer s'aperçoit que c'est un excellent saxophoniste, il l'emploie comme tel et lui donne même la direction de l'orchestre. Les tournées se succèdent et Manu retrouve un peu de sa superbe musicale.

1972 : « Soul Makossa »

Début 1969, il se sépare du chanteur et signe un premier contrat d'édition avec la compagnie Tutti. A l'automne sort le « Saxy Party » chez Philips. Cet album est constitué de reprises et de compositions personnelles. Le son est délibérément jazzy, renforcé par le travail d'un producteur américain. Ses réels débuts discographiques sont seulement couronnés d'un succès d'estime. Rolande Lecouviour de la firme Decca, prend contact alors avec lui et propose d'enregistrer un second album. Aussitôt dit, aussitôt fait et c'est ainsi que ce disque sans nom lance Manu sur les pistes africaines et notamment camerounaises. Plus dansant, il évoque aussi des faits de société. Le succès africain ravit le musicien qui dorénavant fait de fréquents allers et retours en Afrique. A l'occasion de la Huitième coupe d'Afrique des Nations, grand événement footballistique qui se déroule à Yaoundé en 1972, Manu compose un hymne dont la face B du 45 tours n'est autre que le plus gros tube africain de tous les temps, « Soul Makossa ».

Devant l'évidence du succès américain, Decca prend contact avec Atlantic et négocie une tournée d'un mois dans le pays de l'Oncle Sam dont dix jours de représentation au célèbre Appollo d'Harlem. Nous sommes en 1973. Si l'Amérique était un fantasme pour Manu et ses musiciens, elle devient réalité en quelques jours. La notoriété du musicien est importante et son succès, énorme. Les Noirs américains voient là l'expression de leur terre originelle. Les médias français comprennent enfin que cet instrumentiste difficilement classable est un artiste de talent et son passage à Paris à l'Olympia à la fin de l'année 1973 est un triomphe. Il effectue ensuite une grande tournée américaine avec le Fania All Stars, grande « famille » de musiciens et chanteurs latino.

Si ses voyages l'amènent le plus souvent à Paris, New York ou Yaoundé, c'est à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire qu'il pose ses valises en 1975. En effet, il est convié à diriger le nouvel Orchestre de la Radio-télévision Ivoirienne (ORTI). Il y restera quatre ans. Alors qu'il vient d'enregistrer «Manu 76», son père meurt à Douala le 13 janvier. Quelques mois après, sa mère à son tour, disparaît alors qu'il se trouve à Abidjan. Son intérêt pour le continent qui l'a vu naître ne s'amenuise pas avec les années. En 1985, il arrange et fait jouer les meilleurs musiciens africains de la place de Paris pour apporter une contribution à l'Ethiopie avec l'opération «Tam-tam pour l'Ethiopie ».

À l'occasion de son soixantième anniversaire, Manu Dibango sort encore un disque « Wakafrica ou l'Afrique en route ». Projet ambitieux de réunification musicale de l'Afrique, Manu propose de revisiter le patrimoine de la chanson, en invitant les ténors Youssou N'Dour, King Sunny Ade, Salif Keita, Angélique Kidjo, Ray Lema et quelques autres.

Infatigable semble être l'adjectif qui convient le mieux au « parrain » camerounais qui, depuis le début de sa carrière, a su imposer son style, tout en visitant les différents courants musicaux qui pouvaient l'intéresser. Sa femme décédée subitement en 1995, lui inspire des morceaux nostalgiques. Son saxo si brillant donne vie aux gospels et rhythm'n'blues où quelques nouveaux talents comme le bassiste Willy N'for, la chanteuse Charlotte M'bango et le percussion-

Suite pâge 14

Eglise Evangélique du Congo

LES CHRÉTIENS APPELÉS À RENFORCER LES RELATIONS INTERPERSONNELLES DANS LEURS FOYERS

Le département Synodal femme et famille (Dff) de l'Eglise évangélique du Congo (Eec) a appelé les chrétiens de tous les consistoires à renforcer les relations interpersonnelles dans leurs foyers, en vue de comprendre la nécessité de semer l'harmonie durant le parcours de leur vie en couple.

Cet appel a été lancé au cours de la retraite de la semaine synodale, organisée récemment sur toute l'étendue du territoire national. La paroisse de Moukondo, relevant du consistoire de Brazzaville 2, dans le 4ème arrondissement Moungali, a abrité la cérémonie d'ouverture, sous la conduite de la pasteure Huguette Mouanda, coordonnatrice dudit consistoire, en présence des représentants des autres paroisses.

Au cours de sa prédication, la pasteure Mouanda a insisté sur le thème général intitulé « *Renforcer les relations interpersonnelles dans le foyer chrétien* », tout en développant le sous thème « *La vie en couple : relations entre les conjoints* ».

A cette occasion, elle a mis l'accent sur l'amour de l'homme envers sa femme et la soumission de celle-ci vis-à-vis de son mari, pour montrer que l'amour conjugal, la soumission mutuelle et le respect des devoirs conjugaux sont la clé d'un mariage réussi.

Les thèmes et sous thèmes programmés par le Dff pour la semaine synodale, ont été développés dans tous les consistoires et paroisses nationaux que compte l'EEC. Il s'agit entre autres de « *La préférence des parents sur certains enfants : logique ou tolérance* », tiré du livre de genèse, au chapitre 27, des versets 6 à 24. A travers cette réalité vécue dans les foyers congolais, l'Eec fait comprendre aux parents et surtout à la femme que l'injustice dans la considération ou le traitement des enfants entraînent des mauvaises conséquences dans la famille.

A travers la conférence-débat sur le sous thème «*Vivre pour son conjoint ou sa conjointe*», réservé uniquement aux adultes, dont le texte se trouve dans 1 Corinthiens, au chapitre 7, des versets 1 à 7, l'Eglise a attiré l'attention des chrétiens pour leur dire que la privation de l'autre sans cause est inadmissible, car la sexualité est l'une des causes du dysfonctionnement d'un couple, leur faisant ainsi comprendre que la famille est une cellule de prière efficace pour consolider les relations propices à l'union d'un couple.

A la clôture de la semaine synodale de l'Eec qui a coïncidé avec la célébration des festivités du 8 mars, plusieurs activités ont été organisées, parmi lesquelles la séance de prière avec les femmes des autres confessions religieuses œcuméniques.

Gulit Ngou

RAPPELÉ A DIEU, MANU DIBANGU LÈGUE UNE MINE

Suite de la page 14

niste Brice Wassy viennent le soutenir. Ses souvenirs d'enfance aussi remontent à la surface, quand sa mère dirigeait la chorale de l'église.

Multi-récompensé, celui qui est considéré par beaucoup comme le précurseur de la musique africaine moderne, reçoit le 14 mars 1986, la Médaille des Arts et des Lettres du ministre français de la culture, Jack Lang, pour l'édifice de sa carrière. En mai 2004, Manu Dibango est nommé Artiste de l'Unesco pour la paix par le Directeur général de l'organisation, Koïchiro Matsuura, en reconnaissance de « sa contribution exceptionnelle au développement des arts, de la paix et du dialogue des cultures dans le monde ».

Jamais à court d'idées, il disparait aujourd'hui en laissant une collection de titres qui constituent indubitablement un «gisement», c'est-à-dire une mine inépuisable, nécessaire aux travaux de recherche pour les ethnomusicologues du monde, et donc pour la postérité. Emmanuel ! Que ton âme repose en paix.

Gulit Ngou

Clin d'œil à Manu Dibango

UNE GRANDE VOIX S'ÉTEINT AU LOINTAIN

L'annonce de son test positif au COVID-19 par les médias internationaux, n'avait rien d'extraordinaire. Personne ne pouvait envisager le pire. Pourtant, quelques jours plus tard, une voix s'est élevée au lointain, pour annoncer ce pire : « Manu Dibango vient de succomber au Coronavirus, dans un hôpital périphérique, en région parisienne ». Un lourd silence a pesé sur le village.

La voix suave de Manu vient de s'éteindre au lointain, au milieu d'une nuit irrémédiablement sombre, une nuit sans étoile qui a enveloppé le grand village planétaire. Le Grand Manu, désormais absent sur la place du village, est parti très loin, bien loin de tous. A ses côtés, personne pour accompagner ses derniers instants sur terre, ni pour atténuer sa douleur, comme il a su le faire pour d'autres. Il n'y avait aucune présence pour le bercer sur le chemin vers l'au-delà. Rien au monde n'a pu prendre autorité sur le COVID-19, pour l'empêcher de partir si vite et de transformer ses mélomanes en orphelins précoces et inconsolables. Comment consoler tout un village et lui faire partager sa propre douleur, lorsque les vieux pleurent sans discontinuer et les plus jeunes, muets, ne ressentent que le vide qui vient de se créer.

Le grand Manu est parti. Sa voix s'est éteinte loin du clair de lune qui diffuse sa lumière le soir, en chassant les ténèbres et en prolongeant les journées dans les villages africains. C'est ça, « *le soir au village* » chanté par Manu: un moment exceptionnel, un haut moment où s'expriment toutes les dimensions de la vie dans nos villages. Manu a su le magnifier au travers d'un rythme langoureux et envoûtant, repris en chœur aux quatre coins du monde.

Pendant plusieurs années, grâce à son saxophone, le Grand Manu a raconté une autre Afrique : une Afrique décomplexée et battante, différente des clichés souvent dégradants. C'était sa manière de réconcilier les nations. Manu est parti, il a arrêté de construire les ponts entre les générations et entre les continents. Il laisse un vaste chantier ouvert. Son ombre planera pendant longtemps sur les cinq continents ; lui qui avait

cessé d'être camerounais, lui qui n'était ni africain, ni européen, ni noir..., mais un citoyen du monde, un fils du village planétaire dont il a aidé à poser les fondations.

« *Et la nuit s'étend sur le village*», ainsi qu'il avait chanté au début de sa longue et riche carrière. Mais, au lieu de faire le bonheur des habitants du village, cette nuit définitivement obscure enfonce ses admirateurs dans le précipice d'une douleur sans fin. Ainsi, contrairement à ses vœux, ce soir les femmes ne bercent pas leurs enfants, les hommes ne fument pas leur pipe. Seuls les tam-tams résonnent pour annoncer un grand malheur, ils émettent des sons de douleur. Autour du feu, les larmes coulent, coulent sans cesse. Sous les effets conjugués de cette douleur aigue, « *le bon poisson aromatisé et le bon foufou* » préparés par la grand-mère, ainsi que Manu l'avait annoncé, ne seront pas mangés ce soir.

L'homme sans âge

Manu était un homme sans âge. Sa vision de la vieillesse allait au-delà de celle défendue par Sénèque qui pense que la sénilité est « *un âge propice à la médiation* ». Le Grand Manu lui, a toujours rejeté l'idée du temps qui passe et la perspective d'une vieillesse affaiblie, en la retournant en âge des qualités acquises et du terme héroïque de la vie. Cela se lisait aisément à travers le paysage que murmure son âge (86 ans); lequel contraste avec la lucidité de l'homme qui s'est toujours exprimé au travers d'une grande production artistique. Ni son âge, ni sa longévité en tant qu'artiste n'ont réussi à interférer avec la haute qualité de son œuvre ou de ses interventions en public. Ce qui confirme parfaitement l'idée selon laquelle, les vieux ont un statut privilégié, mais peu savent en jouir. Manu Dibango représente « *la gérontocratie exemplaire* » prônée par Platon, dans la République. Tout son être reflétait une autre facette de la vieillesse, entendue comme une réalité relative. Son sourire permanent était sans doute le petit secret qui lui a permis d'affronter le temps.

Merci le Grand Manu pour ton œuvre inestimable et ta précieuse contribution à la construction de notre projet culturel commun. La postérité te doit un riche patrimoine difficile à détailler. A dieu Le Grand Manu !

Jules Débel

Jeux paralympiques de Marrakech

CINQ MÉDAILLES POUR LES SPORTIFS CONGOLAIS VIVANT AVEC HANDICAP

La capitale du royaume du Maroc a abrité du 27 au 29 février 2020, le 5ème meeting international de para-athlétisme, sous le haut patronage du roi Mohammed VI. Ces jeux paralympiques regroupant les personnes vivant avec handicap (PVH), ont servi de tremplin pour assurer la qualification des sportifs handicapés aux jeux paralympique de Tokyo, prévus au départ pour le mois de septembre 2020 mais finalement reportés pour 2021, à cause de la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde. Les trois Congolais de la catégorie des PVH qui ont décroché cinq médailles, représenteront la République du Congo au Japon.

Jeux paralympiques (Photo d'archives)

Il s'agit de Faurtin Openza, handicapé moteur qui a remporté la médaille d'or dans la discipline du lancer de javelot. Ce dernier a également obtenu une médaille d'argent au lancer de poids. L'autre médaille d'argent dans la même discipline est revenue à un autre handicapé moteur, le nommé Bouesso Bardy. Quant aux médailles de bronze, leur récipiendaire s'appelle Grâce Mouambako, déficient visuel de son état. Il les a obtenues respectivement dans la course de 100 mètres et celle de 200 mètres. Ces trois lauréats feront partie de la délégation congolaise aux prochains jeux olympiques mondiaux, qui auront lieu au Japon.

L'édition de Handisport de Marrakech 2020 a connu la participation de 26 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. On a noté la présence de 234 athlètes dont168 hommes et 66 femmes. Comme on peut le constater à travers les résultats obtenus par les congolais, les personnes vivant avec handicap sont pleines de génie et de talent. Pour preuve, une fois de plus ils ont honoré le drapeau de la République au niveau international, dans le domaine du sport. Il y a lieu de saluer l'intérêt que le président de la République accorde à cette catégorie de personnes, un intérêt qui s'est traduit par la mise en route des sportifs handicapés pour Marrakech au Maroc, où ils sont allés participer au 5ème meeting international de para-athlétisme, dont le résultat est digne d'éloges.

Dominique Maléla à partir des notes d'Armand Guy Richard Ndinga Okossa

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Dominique MALELA,
Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

Nécrologie

JEAN CLAUDE GANGA S'EST ÉTEINT

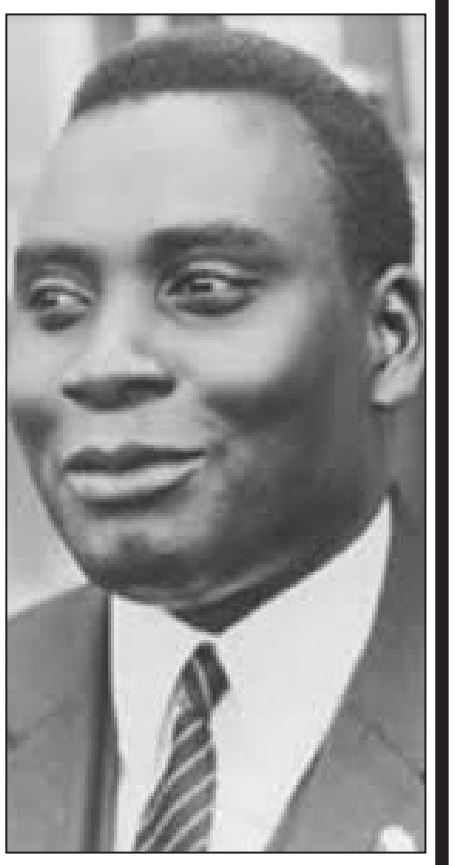

Au moment où nous mettions sous presse, l'information nous est parvenue comme quoi l'éminent dirigeant sportif congolais, Jean Claude Ganga, venait d'être arraché à la vie samedi dernier, victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Décédé à l'âge de 86 ans, Jean Claude Ganga a été tour à tour Secrétaire général des premiers jeux africains, Secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), membre de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et membre du Comité International Olympique (CIO). Il a aussi été ministre des sports et de l'éducation physique de 1985 à 1989. Il venait, il n'y a pas si longtemps, de rapatrier la dépouille mortelle de son épouse décédé en France.

Sport mondial

QUE SERA L'ANNÉE SPORTIVE 2021 ?

Pour cause du coronavirus, plusieurs compétitions sportives à l'échelle internationale ont été soit annulées soit reportées. Au regard des décisions finalement prises par différents organismes de gestion du sport, l'année 2021 sera sans doute la plus chargée de toute l'histoire.

Outre les compétitions prévues chaque année, il y aura aussi et surtout les jeux olympiques d'été initialement programmés cette année à Tokyo (Japon). Mais après consultation de l'ensemble du mouvement sportif, il a été arrêté que ces jeux soient reportés en 2021. Question d'épargner tous les opérateurs concernés de tous les risques devant la menace que représente le coronavirus. Mais en dehors des jeux olympiques qui constituent l'événement le plus gigantesque de la planète sport, il y aura plein d'autres compétitions sportives attractives. Il s'agit, par exemple en football, du championnat d'Europe des nations prévu du 11 juin au 11 juillet, de la Copa américa également programmée du 11 juin au 11 juillet et de la coupe d'Afrique des nations. Il s'agit là d'événements qui sont vendus comme plein d'autres d'ailleurs. Mais les structures qui achètent sortiront, elles aussi, d'une « guerre » plutôt dévorante financièrement contre le Coronavirus. C'est ainsi que les consommateurs risquent fort de ne pas être gâtés. Car, économiquement, la grise mine va probablement s'installer un peu partout.

Merlin Ebalé

Vie des clubs

L'ANGOISSE DE LA FIN DE LA SAISON DERNIÈRE EST-ELLE DÉFINITIVEMENT PASSÉE DANS L'OUBLI POUR PATRONAGE SAINTE ANNE ?

Il est vrai que la saison 2019-2020 n'est pas encore arrivée à son terme. Il est également vrai que mathématiquement Patronage Sainte Anne n'est pas à l'abri d'un retour de l'As Cheminots, actuellement en position de barragiste. Mais avec une avance confortable de huit points à quatre journées de la fin, on voit mal comment l'équipe chère au président Maurice Nguesso pourrait se permettre de craquer.

Patronage Sainte Anne (Photo d'archives)

On se souvient qu'à la fin de la saison dernière l'équipe de football de Patronage Sainte Anne est passée tout près de la rupture. Elle a failli emprunter la voie de l'enfer d'où ne sont plus jamais revenues d'autres équipes comme Lorraine, CS Negro, Standard, Stade Congolais, Telesport, Avenir du Rail, Kahunga, Kronenbourg, etc. comme pour dire que l'étage en dessous est le plus souvent synonyme de disparition. Mais Patronage Sainte Anne, la saison dernière, l'avait échappé belle au prix d'un exceptionnel sursaut. Ce qui fait que depuis 1964, année de son accession au sein de l'élite, Patronage Sainte Anne n'ait jamais connu le désagrément du purgatoire. C'est là au moins le seul vrai pari tenu par le président Maurice Nguesso qui, arrivé aux affaires, prenait l'engagement de faire de Patronage Sainte Anne non seulement un club multidisciplinaire mais aussi et surtout fort et puissant.

Un nouvel organigramme savamment confectionné par «Vieux Momo» et son équipe mettait toutes les disciplines (volley-ball, athlétisme handball, basket-ball, cyclisme et football) pratiquement à un même niveau. L'ambition clairement affichée par Maurice Nguesso étant de fournir aux différentes équipes nationales des sportifs complets, dynamiques et particulièrement compétitifs. Mais à l'époque (1988), l'homme n'avait que 47 ans d'âge et bénéficiait d'une imagination très fertile. Trente-deux ans après, force est de réaliser que l'homme propose mais seul Dieu dispose. Car le président Momo a beau se demener comme un diable, Patronage Sainte Anne n'a jamais connu de période de véritable hégémonie. C'est, peut-être, le moment où jamais pour lui de tendre le témoin.

Car, avec le poids de l'âge, il est prudent de rejoindre l'ombre pour échapper aux tensions, aux multiples sollicitations, aux contraintes pas toujours faciles à supporter. Il s'agit maintenant, plus que jamais, d'intervenir de loin. Au moins le président Momo aura eu le mérite de ne pas laisser disparaitre Patronage Sainte Anne. En plus, on retiendra qu'en 1988 l'équipe de football a été quart-finaliste de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe après avoir éliminé Union Vesper de Guinée Equatoriale et Sagrada Esperança d'Angola avant d'échouer devant El Merrieckh du Soudan. On n'oubliera pas non plus l'aventure en coupe de la confédération en 1996. Après avoir éliminé Kyvu sports du Rwanda, Patronage Sainte Anne avait cédé devant Kacem du Maroc (0-0 et 0-2). Au moins, on aura senti la volonté des dirigeants et de l'équipe de faire honneur au Congo.

Si l'histoire de Patronage m'était contée

En août prochain, l'équipe de football de Patronage Sainte Anne aura 64 ans d'âge. Un âge adulte où les dirigeants ne manqueront sûrement pas de s'asseoir pour dresser le bilan et, en même temps, faire une projection sur l'avenir. En attendant, il sied plutôt de signaler que la création de Patronage en août 1956 est due à une initiative personnelle du père Bureth. Mais les joueurs, eux, étaient pour la plupart originaires de l'école primaire Saint Vincent de Poto-Poto. D'où le nom originel de Patronage Saint Vincent.

L'inconvénient c'est qu'à chaque rentrée scolaire l'équipe était dépouillée de pas mal d'éléments pour cause d'arrivée en fin de cycle, de changements d'établissements ou de renvois. Ce qui poussa le père Bureth à élargir son champ de recrutement aux élèves fréquentant régulièrement la messe dite «le salut». Une idée plutôt géniale qui a vu plusieurs jeunes de formations civiles du quartier Poto-Poto venir grossir les rangs de Patronage Sainte-Vincent. En 1957, le père Bureth est malheureusement remplacé. Mais, fort heureusement, c'est un autre grand sportif qui lui succède. Il s'agit du père Morizur qui aide Patronage Sainte-Vincent à passer de la série D à la série B puis, en octobre 1963, à disputer les barrages pour l'accession à l'élite contre Tourbillon. Sorti vainqueur de ces barrages, Patronage Sainte-Vincent perd néanmoins Ongania Michel «Excellent » qui signe à l'As Bantous, Jean Moké Ngoleba et Etoko qui vont au Cara, Samuel Boukaka et Ousmane Diack «Souris» qui choisissent l'Etoile du Congo alors que Malouema «Sorcier» immigre en France.

Mais, fort heureusement, Patronage Saint Vincent enregistre aussi les arrivées de Charles Balla, Lazare Mekoyo, Michel Mieré «Chine», etc. Dès sa première saison à la première division de la ligue de Brazzaville, Patronage se classe deuxième derrière Diables-Noirs. Mais Léopold Foundou «Mulélé» est sacré meilleur joueur de la compétition. Cette année-là aussi Patronage Saint Vincent devient Patronage Sainte Anne suite à un accord conclu entre les dirigeants de l'équipe et ceux de la ligue du Pool-Djoué.

Pour cause de premiers jeux africains en préparation, le championnat de football de première division ne sera disputé ni en 1964 ni en 1965 mais Léopold Foundou « Mulélé », Michel Mieré «Chine» et Samba « Njo-léa seront sélectionnés par Paul Ebonzibato dans le groupe qui va remporter la médaille d'or en 1965. En 1967, le premier championnat de Brazzaville organisé après les jeux africains est remporté par l'Etoile du Congo devant le Cara et Patronage Sainte-Anne. Une nouvelle fois, c'est un joueur de Patronage Sainte-Anne en l'occurrence Christophe Ombélé qui est plébiscité meilleur joueur. Mais c'est en 1968 que le Congo du football va découvrir une équipe de Patronage tout feu tout flamme. Comment pouvait-il en être autrement avec une équipe ayant une aussi fière allure dans sa composition avec Mbiya «Mackoul», Mekoyo Lazare, Filankemo «Lipopo», Ngami, Moniongo «Tapys», Matongo « Soucous », Foundou «Mulélé», Mieré «Chine», etc. ?

Tous ceux de la génération se souviennent du mémorable match de passation de service entre l'Etoile du Congo, tenante du titre, et Patronage Sainte Anne, avec de la poudre magique répandue sur le terrain, et conclu par la victoire (4-3) des « enfants du ciel » sur un but de Moniongo «Tapys». C'est l'époque où l'équipe est dirigée par François Bigemi, Karim Traoré et Dia Hamadi sous la supervision du père Morizur. Une touche cosmopolite qui apporte ainsi son premier titre de gloire à Patronage Sainte Anne au niveau de l'élite. Mais c'est un titre remporté en l'absence du célèbre entraîneur, docteur Dos Santos, qui a rejoint dès le début décembre 1967 le maquis angolais avec le Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola (MPLA). En 1969 Patronage Sainte Anne enchaine par le titre national remporté aux dépens du FC abeilles de Maurice Ondjolet et l'US Comirail de Makabana.

Mais le premier essai sur la scène continentale va se solder par un cuisant échec malgré un renfort de qualité en la personne de Minga Noël « Pépé ». Normal. L'adversaire, dès le premier tour, s'appelle Ashanti Kotoko de Kumasi, l'un des grands seigneurs du circuit en ces moments-là. A Kumasi, Patronage fait naufrage (1-5) avant d'obtenir péniblement le match-nul à Brazzaville. Après ce fiasco, Patronage sainte Anne entre dans une longue traversée du désert. Joseph Matongo « Soucous» quitte le navire et signe aux Diables-Noirs, Filankembo « Lipopo » s'exile au Gabon, Mbiya « Mackoul », Léopold Foundou « Mulélé, Mieré «Chine», Moniongo «Tapys» et bien d'autres raccrochent. Alors, la nuit sera longue de 17 ans avant que la génération d'Eloi Mankou, Nsana, Kiemba « Petit Pelé», Moukoko « Platini », et Lopandza ne parvienne à redonner le titre national à Patronage Sainte Anne en 1986. Mais un titre acquis sur le papier du fait de la disqualification de Diables-Noirs pour attitude anti sportive. Mais c'est un titre qui, curieusement, va engendrer comme une crise qui occasionnera l'entrée en action de Maurice Nguesso.

Geroges Engouma